LE TESTAMENT

DU

P. LACORDAIRE

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LE TESTAMENT

DU

P. LACORDAIRE

PUBLIÉ PAR

LE COMTE DE MONTALEMBERT



PARIS

CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR

29, RUE DE TOURNON, 29

1870

Peu de jours avant sa mort, M. de Montalembert avait préparé et décidé la publication du *Testament du P. Lacordaire* et de l'Avant-propos qui le précède. En livrant à l'impression son manuscrit, il s'exprimait ainsi dans une lettre du 7 mars 1870 : « Je vous envoie le premier « jet de l'Avant-propos que je compte mettre au *Testament* « *du P. Lacordaire*, et vous prie instamment de le faire « composer en toute hâte, car il y aura beaucoup à revoir « et à corriger, et nous ne serons jamais prêts, si vous « tenez à faire paraître ces admirables pages en même « temps que la *Vie* de M. Foisset. » La publication du dernier écrit de M. de Montalembert a dû se faire sans qu'il ait pu corriger aucune épreuve.

AVANT-PROPOS

I

Le 29 septembre 1861, je vis le Père Lacordaire, pour la dernière fois. Il était couché sur le lit où il allait mourir quelques semaines plus tard. Pendant les jours trop courts que je pus passer près de lui, je le pressai de recueillir ses souvenirs et de les faire mettre par écrit sous sa dictée, de façon à laisser un témoignage authentique des intentions et des convictions qui avaient dominé sa vie, dans un récit qui deviendrait ainsi son testament religieux et historique. Il écouta en si-

lence les raisons que je faisais valoir à l'appui de mon désir, puis me promit de l'exaucer. Dès le lendemain de mon départ il appela auprès de lui le jeune religieux de son ordre, Frère Adrien Seigneur[1], qui lui servait de secrétaire depuis deux ans, et commença à dicter ce que l'on va lire. Il poursuivit cette œuvre avec la précision et la résolution qu'il mettait en toute chose, jusqu'au 24 octobre, jour où l'intensité toujours croissante de ses souffrances l'obligea de s'arrêter, avant d'avoir accompli la tâche qu'il s'était proposée et dont il avait tracé d'avance les limites et le cadre.

Il mourut le 21 novembre sans avoir pu reprendre cette tâche. Il fut donc condamné à se taire sur les dix dernières années de sa vie. Mais ce qu'il nous a laissé suffit pour constituer un monument qui ne perd rien à avoir été interrompu par la mort et qui offre tous les grands contours de la vie peut-être la plus admirable de notre siècle.

C'est pourquoi, en présence de cet ensemble

[1] Aujourd'hui vicaire de la paroisse de Saint-Philippe du Roule, à Paris.

saisissant des efforts et des vues qui ont dominé presque toute la durée de son pèlerinage mortel, j'ai cru devoir donner le titre plus approprié de *Testament* à l'œuvre incomplète qu'il avait lui-même qualifiée d'une désignation plus modeste et plus restreinte.

J'ai entre les mains le manuscrit original de cette dictée, le premier et le seul qui ait été rédigé. C'est, à mon sens, une sorte de merveille. Il ne porte aucun signe d'un travail soigné ou pénible, prémédité ou revisé à un degré quelconque. Le moribond se faisait relire chaque jour les dictées précédentes, avant de reprendre le cours de sa narration, mais ces lectures réitérées ne lui inspiraient le désir d'aucun changement. Vingt, trente, quarante pages se succèdent sans la moindre trace d'une lecture ou d'une correction. On dirait la sténographie originale et parfaitement réussie d'un discours coulé d'un seul jet, prononcé en une seule fois, par un orateur qui n'aurait eu ni le temps ni la volonté de revoir ses paroles.

Je l'ai dit ailleurs et je le répète : nées d'un véritable miracle de force morale, et dictées avec

une sûreté et une rapidité sans égale pendant les derniers combats de sa vie mortelle, ces pages, dont chacune a été précédée ou suivie d'atroces douleurs, feront voir son style arrivé à la perfection et son mâle génie comme illuminé par *ce terrible flambeau qu'on allume aux mourants*. Il faut l'avoir vu, dit son biographe, M. Foisset, comme je l'ai vu, au moment même où de ses lèvres pâlies, il laissait tomber ces récits merveilleux, il faut avoir contemplé ce visage devenu méconnaissable aux amis les plus chers, ce corps déjà réduit à l'état de cadavre, pour concevoir quel prodige ç'a été que le contraste d'une telle ruine physique avec une si splendide possession, dans leur plénitude, des dons les plus rares de l'intelligence. On citerait difficilement un autre exemple où éclate à ce point la suprématie de l'âme sur le corps et la victoire de la force morale sur toutes les misères de la nature.

Tout a été dit ou tout va l'être, sur le P. Lacordaire, dans les volumes de son disciple chéri, le P. Chocarne, et de son ami de jeunesse, M. Foisset. J'entends tout ce qui peut se dire d'un homme avant que tous ses contemporains aient

disparu ; le reste viendra quand on publiera le texte intégral de ses lettres. Mais en attendant cette révélation suprême, et comme pour en donner l'avant-goût, il est bon de le laisser parler lui-même de lui-même, comme il le voulait sur son lit de mort. Tous ceux qui l'ont connu de son vivant, tous ceux qui ne le connaîtront que par ses œuvres, admettront volontiers qu'il n'a jamais rien dit, rien écrit de plus achevé. Je ne veux entreprendre aucune comparaison avec les monuments de notre littérature, mais je crois être sûr que parmi ceux de mon siècle, si fécond en Mémoires posthumes, et même en confidences qui n'ont pas attendu le prestige de la mort pour affronter le jour, il ne se rencontre rien de pareil à cette épitaphe, burinée du premier coup pour l'immortalité, sous la forme d'un appel confiant et modeste à la miséricorde de Dieu et à la justice de la postérité.

En dehors des questions vitales abordées dans ces récits, comme des grands tableaux, si précieux pour la religion et l'histoire, où se résument des aspects si importants et si peu connus d'un passé encore bien peu éloigné, comment ne pas

admirer cette évocation faite par un mourant de ces scènes de la nature qui se traduisent en paysages d'un charme et d'un éclat incomparables ? On sent que ces souvenirs encadrent avec une convenance touchante la grandeur et la pureté majestueuse de ses pensées habituelles. On y respire ce calme qui a toujours exclu chez lui tout emportement, toute amertume, toute dureté. On y *contemple* la beauté sereine qui, jusque sur son visage, servait de parure à cette bonté où il avait toujours reconnu le don suprême et l'attrait vainqueur de l'âme.

Mais on se demandera peut-être pourquoi cette publication a tardé dix ans. Ce retard a pour cause première la disparution prématurée de l'abbé Perreyve, à qui Lacordaire avait légué tous ses papiers comme au plus aimé et au dernier venu de ses amis. Lorsque par la dernière volonté de ce jeune prêtre, « mort dans la fleur de l'âge et de la vertu, » l'inappréciable manuscrit me fut échu, je commençais à tomber moi-même en proie à un mal incurable. De longues années de souffrance m'avaient fait perdre de vue ce dépôt sacré. Mais

en apprenant que M. Foisset allait publier une biographie complète du Père, avec des extraits considérables de cette *Notice,* j'ai pensé que le moment était venu de la donner en entier et sans la moindre altération ou modification. Je remplis cette mission avec un respect religieux qui ne saurait se mieux manifester que par la reproduction scrupuleusement fidèle du texte.

II

Je n'ajouterai à ce texte aucun commentaire. Quand je le voudrais, mon état de ruine m'interdirait tout effort de ce genre. Mais quand même je le pourrais, rien ne m'en ferait comprendre l'utilité ou l'à-propos. Que dire à ceux que la beauté surhumaine de cette âme et de cette parole laisseraient dans le doute ou dans l'indifférence sur la valeur d'un tel homme et d'une telle vie ?

Un seul point, mais des plus essentiels, semble exiger quelques éclaircissements. En ces derniers temps, les événements ont changé de face, en politique comme en religion. Mais rien n'annonçait

ce changement à l'époque où Lacordaire se débattait contre les étreintes de la mort. De là son silence sur tout ce qui nous agite aujourd'hui. De là l'absence complète de toute allusion, même la plus lointaine, à la situation actuelle de l'Église et de l'État. Mais on a le besoin, le droit, le devoir de s'enquérir de l'attitude intérieure et extérieure qu'aurait prise, s'il vivait encore, dans la double crise que nous traversons, celui que l'on s'honore d'avoir eu pour maître et pour modèle. Un tel homme ne disparaît pas sans laisser à ceux qui l'ont aimé et suivi ici-bas le désir impérieux de savoir s'ils restent ou non d'accord avec lui pendant l'intervalle, toujours trop long, mais court en soi, pendant lequel ils sont condamnés à lui survivre.

Dans l'ordre politique, nul ne peut douter de la joie patriotique qui l'eût enflammé en présence de l'heureuse et pacifique révolution dont nous sommes témoins. Cette nation qui rétracte et renie sa trop longue abdication, cette grande et inespérée justice rendue aux instances et aux protestations des âmes libérales, cette graduelle, surprenante et rafraîchissante renaissance du

régime parlementaire, ce printemps de la vie publique et nationale après un si long hiver, tout cela, en donnant raison avec éclat à toutes ses préférences, en justifiant toutes les appréhensions, toutes les répugnances, toutes les indignations des derniers temps de sa vie, l'eût comblé de joie. Lui qui était né, comme on va le voir, partisan de la royauté parlementaire, c'est-à-dire tempérée et contrôlée ; lui qui se vantait de l'être toujours resté, même au milieu des tumultes et des illusions de la république[1], eût salué avec bonheur *les honnêtes gens* dont l'avénement au pouvoir a ramené la probité publique de l'exil et délivré la liberté de la captivité où elle gisait ensevelie pendant dix-sept années de ténèbres et de deuil.

De cette heureuse et consolante rénovation de l'ordre politique, il aurait peut-être conclu, avec nous, à un changement plus ou moins rapproché, mais encore plus désirable et plus nécessaire dans la sphère des intérêts religieux. Peut-être aussi eût-il pensé que le mal est trop enraciné, trop aggravé pour qu'un remède radical et souverain

[1] Voy. plus loin, page 112 de la *Notice*.

soit facile, pour que la délivrance soit prochaine, et ne doive pas être précédée par une crise plus longue et plus cruelle encore.

Mais ce qui est hors de doute, c'est que dans la lutte qui divise et trouble aujourd'hui l'Église, il fût intervenu, avec la calme et intrépide franchise, avec la décision énergique et mesurée qui marquait la trempe spéciale de son âme et son caractère. Il aurait réclamé sa place au premier rang dans la crise suscitée par l'école d'invective et d'oppression qui pèse depuis trop longtemps sur le clergé de France et ailleurs. Il nourrissait depuis longtemps le pressentiment trop fidèle des périls qu'elle nous réservait, après les affronts qu'elle nous avait déjà valus, et les dix dernières années de sa correspondance portent l'empreinte foudroyante de l'horreur qu'elle lui inspirait.
Je ne prétends nullement établir quelle eût été son opinion sur la question théologique ou historique de l'infaillibilité personnelle et séparée du Pape, telle qu'on l'enseigne aujourd'hui.

J'affirme seulement que son vigoureux appui, son ardente sympathie, n'eût manqué à aucun de ceux qui ont tenu bon et qui auront à tenir encore

dans la lutte antérieure et supérieure à cette question, lutte qui, loin de cesser après la définition prévue et désirée, n'en deviendra que plus ardente et plus profonde.

J'affirme qu'il eût regimbé avec non moins d'énergie que l'évêque d'Orléans ou le Père Gratry contre l'autocratie pontificale érigée en système, imposée comme un joug à l'Église de Dieu, au grand déshonneur de la France catholique, et, ce qui est mille fois pire, au grand péril des âmes.

N'est-ce pas lui qui se rendait le témoignage de n'avoir, « depuis le jour de sa consécration initiale à Dieu, pas dit une parole ni écrit une phrase qui n'eût pour but de communiquer à la France l'esprit de vie, mais sous des formes acceptables par elle, c'est-à-dire avec douceur, tempérance et patriotisme[1] ? »

N'est-ce pas lui qui, dans une lettre mémorable, imprudemment publiée par le panégyriste de Mgr de Salinis, a le premier signalé, dans ce que nous voyons, la progéniture directe de l'école de La Mennais sous la Restauration, et qui se sentait dès lors obligé de protester contre

[1] *Lettres à des jeunes gens*, 7e édition, p. 24.

ce qu'il appelait *la plus grande insolence qui se soit encore autorisée du nom de Jésus-Christ* [1]?

N'est-ce pas lui qui, dans le dernier écrit sorti de sa plume, a qualifié l'État romain de *gouvernement d'ancien régime*, et qui par cela seul, n'aurait jamais compris que l'on pût vouloir, comme on le prétend aujourd'hui, juger d'après cette échelle et ramener à ce type tous les besoins de l'humanité moderne?

N'est-ce pas lui qui, tout en se déclarant pour le Saint-Siége contre ses oppresseurs, tout en professant la nécessité morale de son domaine temporel, tout en proclamant qu'il donnerait pour la Papauté jusqu'à la dernière goutte de son sang, n'est-ce pas lui qui réclamait un « changement « radical dans la direction morale résumée dans « ces derniers temps par *l'Univers* et *la Civiltà* « *cattolica?* »

N'est-ce pas lui enfin qui, au plus fort de l'enthousiasme libéral excité par Pie IX, m'écrivait, le 26 mai 1847, en ces termes :

[1] *Vie de Mgr de Salinis*, par M. l'abbé de La Doue, p. 257. Paris, 1864.

[2] Lettre du 11 février 1860.

« L'*omnipotence papale* est sans doute une
« expression dont on peut se servir, puisque le
« concile de Florence définit le pouvoir du Pape :
« *plenam potestatem pascendi, regendi et guber-*
« *nandi Ecclesiam Dei;* mais déjà ces dernières
« expressions réduisent l'omnipotence au gouver-
« nement intérieur de l'Église, et, de plus, tous
« les catholiques instruits savent que le Pape ne
« peut rien contre les dogmes et les institutions
« apostoliques. Mais les ignorants, qui sont nom-
« breux, ne le savent pas. Le mot d'omnipotence
« se traduit dans la pensée de la foule par celui
« de pouvoir absolu et arbitraire, tandis que rien
« n'est moins absolu et moins arbitraire que le
« pouvoir pontifical. — J'ai sans cesse occasion
« de voir combien il importe de ne pas donner
« lieu à de fausses idées sur un point aussi im-
« portant. — Le gallicanisme ancien est une vieil-
« lerie qui n'a plus que le souffle, et à peine.
« Mais le gallicanisme raisonnable, qui consiste à
« redouter un pouvoir qu'on lui présente comme
« sans limites et s'étendant par tout l'univers sur
« deux cents millions d'individus, est un gallica-
« nisme très-vivant et très-redoutable, parce qu'il

« est fondé sur un instinct naturel et même chré-
« tien. Des catholiques parfaitement romains ont
« défini l'Église une *monarchie tempérée d'aristo-*
« *cratie*, et même une *monarchie représentative*.
« Je n'ai vu nulle part qu'elle fût appelée une
« monarchie absolue. »

Cent autres preuves, tirées de ses discours, de ses écrits, de ses lettres, viendraient à l'appui de ce que j'affirme. — Oui, malgré les clameurs sauvages du parti qui se croit vainqueur contre tout ce qui lui résiste ou lui échappe, notre Lacordaire n'eût ni tremblé ni reculé devant lui. Il eût mérité les dénonciations et les diatribes de nos terroristes orthodoxes, au même titre que ces nobles champions de notre vieille renommée et de notre vieille éloquence qui n'ont pas voulu que le drapeau du bon sens et du bon droit restât sans défense dans la patrie de saint Bernard et de Bossuet.

Vieux compagnon de ses luttes, vieux confident de son cœur généreux, de son âme intrépide, réduit désormais à la cruelle impuissance de servir cette cause de l'alliance entre la foi et la liberté qui nous était si chère, je mentirais à ma con-

science et je trahirais sa gloire si je lui refusais mon témoignage ; témoignage d'autant plus nécessaire que le nombre est grand de ceux qui, après avoir compté naguère parmi ses admirateurs ou ses disciples, se montrent aujourd'hui aussi infidèles à son esprit qu'à ses exemples, pour s'enfoncer dans une inexcusable timidité, ou se retrancher dans une neutralité à laquelle personne ne croit, et que personne n'honore.

III

Un mot encore. Comment pourrais-je donner congé à ces pages sans une parole de souvenir et d'adieu pour celui dont la main mourante me les a transmises, si peu de temps après les avoir reçues de leur immortel auteur ? Comment me taire, la dernière fois sans doute où j'aborderai le public sur cette apparition délicieuse, qui, à trente ans de distance, m'a fait revoir Lacordaire tel qu'il parut devant la Cour des Pairs de France, jeune, éloquent, intrépide, doux et franc, austère

et charmant, mais surtout ardent et tendre, muni de cet élan fascinateur, de cette clef des cœurs, que l'on rencontre si rarement ici-bas ?

Si Lacordaire avait pu terminer son récit, nous aurions à coup sûr une page incomparable sur Henri Perreyve, sur l'être qu'il a probablement le plus aimé ici-bas. En lui étincelait un reflet de la grande âme dont il était en quelque sorte le rejeton, mais non sans qu'il fût doué d'une originalité puissante et fière qui l'eût toujours préservé d'être un copiste ou un contrefacteur.

En lui renaissait ce grand et tendre regard que nul ne saurait oublier après l'avoir esssuyé, cet œil interrogateur et naïf comme celui de l'enfant, naïvement étonné des misères de l'homme, et gardant cette surprise honnête jusqu'à la fin de sa vie. Parmi tant de qualités attrayantes, je voudrais signaler surtout la charmante modestie qui se mariait si bien chez lui au courage obstiné, à d'indomptables résistances quand il le fallait. Je me rappelle encore les flots de tristesse, que des jugements trop élogieux, des pronostics trop favorables soulevaient dans son âme sincèrement humble et résolûment sacerdotale.

Lui aussi a connu tout ce que l'arrogance de la secte dominante peut fomenter de dédains et de soupçons, tout ce qu'elle sème d'embûches et d'obstacles dans le champ de la vérité. Lui aussi a eu besoin que la main de deux archevêques de Paris s'étendît sur sa jeune tête pour n'être pas victime de l'ostracisme à l'aurore de sa vie.

Vivant ou mort, celui qu'il appelait son bien-aimé maître l'a toujours soutenu, enflammé, dirigé par son exemple.

Déjà mortellement atteint, et sur le point de nous être dérobé pour le ciel, il écrivait : « Je passe des heures, le soir et bien avant dans la nuit, avec le Père Lacordaire. Nous conversons. Je vois cette belle tête, humble et libre. Je lui renouvelle la promesse de vivre et de mourir dans le culte de ce qu'il a aimé. »

Tous deux ont vécu pour la gloire de Dieu, pour le salut des âmes et n'ont vécu que pour cela. Tous deux ont parlé aux hommes avec une conviction sincère comme la lumière du jour, et avec cet honneur exquis dans les choses de Dieu que rien ne peut remplacer. Tous deux ont noblement servi la vérité, combattu l'ignorance

sans la tromper, réfuté l'erreur sans l'insulter, réprouvé l'esprit de violence dans l'Église ; tous deux ont détesté l'injustice altière et méprisante, les triomphes du mensonge; tous deux ont compati de toute l'énergie de leur tendresse aux victimes de tant de cruelles inintelligences, de tant de douleurs méprisées, de tant de muets supplices, de tant d'immolations cachées sous les victoires et les prospérités du monde ; tous deux sont morts, comme le voulait le plus jeune des deux, « avec la joie sacrée de savoir que l'on n'a « jamais fait le moindre mal à une seule âme [1]. »

J'ai donc vu deux fois, de mes yeux indignes, et de tout près, ce spectacle singulier, que l'Église de Jésus-Christ a pu seule produire, du prêtre jeune et imposant, attrayant et austère, virginal et viril, amoureux de tout ce qui est bon, grand, saint, généreux ; du prêtre tel qu'il le faut à notre siècle, homme de courage, de liberté et d'honneur, en même temps que de ferveur, de pénitence et de sainteté. J'y pense avec confusion, puisque j'en ai trop peu profité, mais avec une admiration toujours

[1] Dernière page du dernier sermon de l'abbé Perreyve, prêché à la Sorbonne le 29 mai 1864.

renaissante, avec une tendresse toujours intime et intense. A la fin d'une trop longue vie, écoulée dans des milieux bien divers et des fortunes bien contraires, je veux confesser tout haut que c'est là le plus beau spectacle qu'il m'ait été donné de contempler ici-bas.

Pauvre feuille, tombée et séchée de la forêt où ils aimaient à errer, pauvre et décrépit débris d'un passé où l'avenir saura bien distinguer l'ombre et la lumière, que ne puis-je faire vibrer encore un écho de ces voix célestes et offrir ainsi aux âmes troublées ou attristées par les misères de notre temps, comme de tous les temps, les exemples et les souvenirs qui ne cessent de me consoler moi-même et de m'élever vers un monde meilleur !

Ch. de MONTALEMBERT.

NOTICE

SUR LE RÉTABLISSEMENT EN FRANCE

DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS

PAR

LE R. P. HENRI-DOMINIQUE LACORDAIRE

DU MÊME ORDRE

L'UN DES QUARANTE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Je voudrais écrire, simplement et brièvement, quelque chose de ce qui m'est arrivé en ce monde, persuadé que ce récit peut être utile à quelques âmes, et surtout à l'ordre religieux que j'ai eu le bonheur de rétablir dans notre patrie. C'est là, ce me semble, où se rattachent la vocation de Dieu à mon égard et toutes les circonstances de ma vie privée et publique. Instrument de la divine Providence dans cette restauration, qui se liait au sort à venir des ordres religieux chassés la plupart des pays catholiques, j'y avais été préparé de longue main, et, en repassant dans ma mé-

moire mes premières années, ma jeunesse, les épreuves et les bénédictions, toute ma carrière, je crois y reconnaître une indication sensible de ce que Dieu voulait de moi et de ce qu'il m'a fait la grâce d'accomplir. — C'est pourquoi je ne me borne pas, dans cet écrit, si abrégé qu'il soit, au narré strict et sévère du rétablissement en France de l'Ordre de Saint-Dominique, j'ai cru utile, pour ne pas dire nécessaire, d'y joindre rapidement une esquisse de ma vie, de mes sentiments et de mes pensées. Le lecteur, je l'espère, reconnaîtra dans ces pages confidentielles, non pas l'orgueil de l'auteur, qui veut entretenir le lecteur de soi, mais l'âme du chrétien qui aspire à édifier, à consoler et à fortifier ses frères.

TABLE DES CHAPITRES[1]

Chapitre I. Premiers temps de la vie. — La famille. — École de droit. — Séminaire.

Chap. II. L'abbé de la Mennais et le journal *l'Avenir*.

Chap. III. Voyage à Rome. — Dissentiments et séparation.

Chap. IV. Conférences du collége Stanislas et de Notre-Dame de Paris.

Chap. V. Retraite à Rome. — Résolution de rétablir l'Ordre des Frères Prêcheurs en France.

Chap. VI. Commencement d'exécution. — Noviciat à la Quercia. — Établissement à Sainte-Sabine.

[1] Cette table des chapitres a été dictée par le P. Lacordaire avant d'entamer le récit qui va suivre; et auquel manquent, comme on le verra, les quatre derniers chapitres.

Chap. VII. Inauguration de l'Ordre à Notre-Dame de Paris. — Retour à Rome. — Disgrâce et dispersion.

Chap. VIII. Prédications à Bordeaux et à Nancy. — Le frère de Saint-Beaussant. — Première fondation à Nancy.

Chap. IX. Reprise des conférences à Notre-Dame de Paris. — État des esprits et des affaires à ce moment. — Deuxième fondation à Chalais, près de Grenoble.

Chap. X. Révolution de 1848. — Élection à l'Assemblée constituante. — Retraite de l'Assemblée.

Chap. XI. Troisième fondation à Flavigny de Bourgogne. — Quatrième fondation à Paris. — Loi sur la liberté d'enseignement. — Coup d'État de 1851.

Chap. XII. Création du Tiers-Ordre enseignant de Saint-Dominique. — Cinquième fondation à Toulouse. — Conférences de Toulouse. — École de Sorèze.

Chap. XIII. Divisions au sein de la Province. — Premier chapitre provincial de 1854.

Chap. XIV. Chapitre provincial de 1858. — Réélection au provincialat. — Fondation de Saint-Maximin. — Bordeaux et Dijon.

Chap. XV. Élection à l'Académie française. — Retraite et Conclusion.

CHAPITRE PREMIER

Premiers temps de la vie. — La famille. — École de droit. Séminaire.

Je suis né le 12 mai 1802 à Recey, petit bourg des montagnes de la Bourgogne, assis sur le penchant d'une colline, au bord d'une rivière appelée l'Ource, qui est un des affluents de la Seine. De vastes forêts entourent ce village d'une ombre épaisse et en font une solitude sérieuse. L'abbaye du Val-des-Choux, la chartreuse de Lugny, un prieuré de Malte, le magnifique château de Grancey, étaient les plus proches voisins de mon lieu natal et lui donnaient le caractère d'une habitation plus importante qu'elle ne l'est aujourd'hui, où des ruines ont remplacé ce qui était avant ma naissance, un foyer de vie, de religion et d'une certaine grandeur.

Mon père était médecin, originaire d'une famille fixée depuis longtemps dans un village de l'ancien duché de Langres, appelé Bussières, à cause des bois qui lui font une ceinture, et Bussières-lès-

Belmont, à cause d'une montagne qui le domine à quelque distance et qui est assez élevée. Ma mère était fille d'un avocat au parlement de Dijon. Leur mariage avait été célébré au mois de mars 1800. J'étais leur second fils. Je n'ai conservé aucune mémoire de mon père; il mourut en 1806, après six années de mariage, laissant à sa veuve quatre enfants mâles et une situation de fortune qui n'était ni l'aisance ni la pauvreté, mais tout juste le strict et honnête nécessaire. Ma mère vendit la maison où j'étais né et retourna immédiatement à Dijon, où étaient ses parents et les amis de sa jeunesse.

Mes souvenirs personnels commencent à se débrouiller vers l'âge de sept ans. Deux actes ont gravé cette époque dans ma mémoire. Ma mère m'introduisit alors dans une petite école pour y commencer mes études classiques, et elle me conduisit auprès du curé de sa paroisse[1] pour y faire mes premiers aveux. Je traversai le sanctuaire et je trouvai seul dans une belle et vaste sacristie un vieillard vénérable, doux et bienveillant. C'était la première fois que j'approchais du prêtre; je ne l'avais jamais vu jusque-là qu'à l'autel, à travers les pompes et l'encens. M. l'abbé Deschamps, c'était son nom, s'assit sur un banc et me fit mettre à genoux près de lui. J'ignore ce que je lui dis et ce qu'il me

[1] La paroisse Saint-Michel, où était située la maison de madame Lacordaire, rue Jeannin, 43. Le curé était M. Deschamps, né à Dijon en 1741, curé de Saint-Michel de 1802 à 1831.

dit lui-même, mais le souvenir de cette première entrevue entre mon âme et le représentant de Dieu me laissa une impression pure et profonde. Je ne suis jamais rentré dans la sacristie de Saint-Michel de Dijon, je n'en ai jamais respiré l'air sans que ma première confession ne me soit apparue sous la forme de ce beau vieillard et de l'ingénuité de mon enfance. L'Église toute entière de Saint-Michel a, du reste, participé à ce culte pieux, et je ne l'ai jamais revue sans une certaine émotion qu'aucune autre église n'a pu m'inspirer depuis. Ma mère, Saint-Michel et ma religion naissante font dans mon âme une sorte d'édifice, le premier, le plus touchant et le plus durable de tous.

A dix ans, ma mère obtint pour moi une demi-bourse au lycée de Dijon. J'y entrai trois mois avant la fin de l'année scolaire, et là, pour la première fois, la main de la douleur vint me saisir, et en se révélant à moi, me tourner vers Dieu par un mouvement plus affectueux, plus grave et plus décisif. Mes camarades, dès le premier jour, me prirent comme une sorte de jouet ou de victime; je ne pouvais faire un pas sans que leur brutalité ne trouvât le secret de m'atteindre. Pendant plusieurs semaines, je fus même privé par violence de toute autre nourriture que ma soupe et mon pain. Pour échapper à ces mauvais traitements, je gagnais, pendant les récréations, quand cela m'était possible, la salle d'études et je m'y dérobais sous un banc à la recherche de mes maîtres ou de mes condisciples. Là,

seul, sans protection, abandonné de tous, je répandais devant Dieu des larmes religieuses, lui offrant mes souffrances précoces comme un sacrifice et m'élevant vers la croix de son fils par une union tendre que je n'ai jamais peut-être éprouvée au même degré.

Élevé par une mère chrétienne, courageuse et forte, la religion avait passé de son sein dans le mien comme un lait vierge et sans amertume. La souffrance transformait cette liqueur précieuse en un sang déjà mâle, qui me la rendait propre et faisait d'un enfant une sorte de martyr. Mon supplice cessa aux vacances et à la rentrée scolaire, soit qu'on fût las de me poursuivre, soit que peut-être j'eusse mérité ce pardon par une moindre innocence ou une moindre candeur.

En même temps arrivait au lycée un jeune homme de vingt-quatre à vingt-cinq ans, qui sortait de l'École normale, d'où il avait été appelé pour professer une classe élémentaire. Bien que je ne fusse pas de ses élèves, il me rencontra et me prit en affection. Il habitait deux chambres isolées dans l'établissement; on me permit d'aller y travailler, sous sa garde, pendant une partie des études. Là, pendant trois années, il me prodigua gratuitement les soins littéraires les plus assidus. Quoique je ne fusse qu'un écolier de sixième, il me faisait lire beaucoup et apprendre par cœur, d'un bout à l'autre, des tragédies de Racine et de Voltaire qu'il avait la patience de me faire réciter. Ami des lettres, il cher-

chait à m'en inspirer le goût ; homme de droiture et d'honneur, il travaillait à me rendre doux, chaste, sincère et généreux, et à dompter l'effervescence d'une nature peu docile. La religion lui était étrangère, il ne m'en parlait jamais et je gardais le même silence à son égard. Si ce don précieux ne lui eût pas fait défaut, il eût été pour moi le conservateur de mon âme, comme il fut le bon génie de mon intelligence et de ma nature morale. Mais Dieu, qui me l'avait envoyé comme un second père et un véritable maître, voulait, par une permission de sa Providence, que je descendisse dans les abîmes de l'incrédulité pour mieux connaître un jour le pôle éclatant de la lumière révélée. M. Delahaye, mon vénéré maître, me laissa donc suivre la pente qui emportait mes condisciples loin de toute foi religieuse ; mais il me retint sur les sommets élevés de la littérature et de l'honneur où il avait lui-même assis sa vie. Les événements de 1815 me le ravirent prématurément. Il entra dans la magistrature, et il est aujourd'hui conseiller à la cour de Rouen. Je l'ai cherché quelquefois, et j'ai toujours associé son souvenir à ce qui m'est arrivé d'heureux.

J'avais fait ma première communion dès 1814, à l'âge de douze ans ; ce fut ma dernière joie religieuse et le dernier coup de soleil de l'âme de ma mère sur la mienne. Bientôt les ombres s'épaissirent autour de moi ; une nuit froide m'entoura de toute part et je ne

reçus plus de Dieu dans ma conscience aucun signe de vie.

Élève médiocre, aucun succès ne signala le cours de mes premières études ; mon intelligence s'était abaissée en même temps que mes mœurs, et je marchais dans cette voie de dégradation qui est le châtiment de l'incroyance et le grand revers de la raison. Mais tout à coup, en rhétorique, les germes littéraires que M. Delahaye avait déposés dans mon esprit se prirent à éclore et des couronnes sans nombre vinrent à la fin de l'année éveiller mon orgueil bien plus que récompenser mon travail. Un cours de philosophie pauvre, sans étendue et sans profondeur, termina le cours de mes études classiques. Je sortis du collége à l'âge de dix-sept ans, avec une religion détruite et des mœurs qui n'avaient plus de frein[1], mais honnête, ouvert, impétueux, sensible à l'honneur, ami des belles-lettres et des belles choses, ayant devant moi, comme le flambeau de ma vie, l'idéal humain de la gloire. Ce résultat s'explique bien facilement. Rien n'avait soutenu notre foi, dans une éducation où la parole divine ne rendait parmi nous qu'un son obscur, sans suite et sans éloquence, tandis que nous vivions tous les jours avec les

[1] Les mœurs de Lacordaire n'avaient plus de frein, en ce sens qu'elles n'étaient plus contenues par le frein religieux. C'est tout ce que l'auteur a voulu dire. On aurait tort d'induire de là un déréglement qui n'a jamais existé. (Note de M. Foisset, contemporain et compagnon d'études du P. Lacordaire.)

chefs-d'œuvre et les exemples d'héroïsme de l'antiquité. Le vieux monde, présenté à nos yeux avec ses côtés sublimes, nous avait enflammés de ses vertus; le monde nouveau, créé par l'Évangile, nous était demeuré comme inconnu. Ses grands hommes, ses saints, sa civilisation, sa supériorité morale et civile, le progrès enfin de l'humanité sous le signe de la croix nous avaient échappé totalement. L'histoire même de la patrie, à peine entrevue, nous avait laissés insensibles et nous étions Français par la naissance, sans l'être par notre âme. Je n'entends point toutefois me joindre aux accusations portées dans ces derniers temps contre l'étude des auteurs classiques ; nous leur devions le goût du beau, le sentiment des choses de l'esprit, des vertus naturelles précieuses, de grands souvenirs, une noble union avec des caractères et des siècles mémorables ; mais nous n'avions point gravi assez haut pour toucher le faîte de l'édifice, qui est Jésus-Christ, et les frises du Parthénon nous avaient caché la coupole de Saint-Pierre de Rome.

En entrant à l'École de droit de Dijon, je retrouvai la petite maison de ma mère et le charme infini de la vie domestique, tendre et modeste. Il n'y avait dans cette maison rien de superflu, mais une simplicité sévère, une économie arrêtée à point, le parfum d'un âge qui n'était plus le nôtre et quelque chose de sacré qui tenait aux vertus d'une veuve, mère de quatre enfants et les voyant autour d'elle adolescents déjà et lui

présageant qu'elle laisserait derrière elle une génération d'honnêtes gens et peut-être d'hommes distingués. Seulement un nuage de tristesse traversait le cœur de cette femme bénie lorsqu'elle venait à songer qu'elle n'avait plus autour d'elle un seul chrétien, et qu'aucun de ses enfants ne pouvait l'accompagner aux sacrés mystères de sa religion.

Quant à l'École de droit, ce n'était plus même le collége avec ses beaux jours littéraires, mais un enseignement technique d'articles de lois arithmétiquement enchaînés, sans perspectives sur le passé, sans introduction dans les profondeurs éternelles du droit, sans regards sur les lois générales de la société humaine, enseignement, enfin, propre à faire des gens de métier, incapable de faire de grands jurisconsultes, d'illustres magistrats et de vrais citoyens. Heureusement, parmi les deux cents étudiants qui fréquentaient ces cours, il s'en rencontrait une dizaine dont l'intelligence pénétrait plus avant que le code civil, qui voulaient être autre chose que des avocats de mur mitoyen, et pour qui la patrie, l'éloquence, la gloire, les vertus civiques étaient un mobile plus actif que les chances d'une fortune vulgaire. Ils se connurent bien vite par cette sympathie mystérieuse qui réunit le vice au vice, la médiocrité à la médiocrité, mais qui appelle aussi au même foyer les âmes venues de plus haut et tendant à un but meilleur. Presque tous ces jeunes gens devaient au christianisme leur supériorité natu-

relle ; ils voulurent bien, quoique je n'eusse pas leur foi, me reconnaître comme l'un d'entre eux, et bientôt des réunions intimes ou de longues promenades nous mirent en présence des plus hauts problèmes de la philosophie, de la politique et de la religion. Je négligeai naturellement l'étude du droit positif, entraîné que j'étais par ce mouvement d'intelligence d'un ordre supérieur, et je fus un médiocre étudiant en droit, comme j'avais été un médiocre élève du collége [1].

Le droit fini, ma mère, malgré son état très-gêné de fortune, songea à me faire faire mon stage au barreau de Paris. Elle y était poussée par ses espérances maternelles sur moi, mais Dieu avait d'autres desseins et elle m'envoyait sans le savoir aux portes de l'éternité.

Paris ne m'éblouit point. Accoutumé à une vie laborieuse, exacte et honnête, j'y vécus comme je venais de vivre à Dijon avec cette douloureuse différence que je n'avais plus autour de moi ni condisciples, ni amis, mais une solitude vaste et profonde où personne ne se souciait de moi, et où mon âme se replia sur elle-même sans y trouver Dieu ni aucun dogme, mais l'orgueil vivant d'une gloire espérée.

Adressé par M. Riambourg, l'un des présidents de la cour royale de Dijon, à M. Guillemin, avocat au conseil, je travaillai dans son cabinet avec une patiente

[1] Ses notes d'école, conservées au lycée de Dijon, et les registres de la faculté de droit de Dijon, démentent ce jugement, beaucoup trop rigoureux.

ferveur, suivant un peu le barreau, attaché à une société de jeunes gens qu'on appelait *des Bonnes Études*, société à la fois royaliste et catholique, et où je me trouvais sous ce double rapport comme un étranger. Incroyant dès le collége, j'étais devenu libéral sur les bancs de l'École de droit, quoique ma mère fût dévouée aux Bourbons et qu'elle m'eût donné au baptême le nom de Henri, en souvenir de Henri IV, la plus chère idole de sa foi politique. Mais tout le reste de ma famille était libéral, je l'étais moi-même par instinct, et à peine eus-je entendu à mon oreille le retentissement des affaires publiques, que je fus de ma génération par l'amour de la liberté, comme je l'étais par l'ignorance de Dieu et de l'Évangile.

C'était M. Guillemin, mon patron, qui m'avait poussé aux *Bonnes Études*, espérant que j'y réformerais des pensées qui n'étaient pas les siennes. Mais il se trompait. Aucune lumière ne me vint de ce côté, aucune amitié non plus. Je vivais solitaire et pauvre, abandonné au travail secret de mes vingt ans, sans jouissances extérieures, sans relations agréables, sans attrait pour le monde, sans enivrement au théâtre, sans passion du dehors dont j'eusse conscience, si ce n'est un vague et faible tourment de la renommée. Quelques succès de cour d'assises m'avaient seuls un peu ému, mais sans m'attacher.

C'est dans cet état d'isolement et de mélancolie intérieure que Dieu vint me chercher. Aucun livre, au-

cun homme ne fut son instrument près de moi. Le même M. Riambourg, qui m'avait mis en rapport avec M. Guillemin, m'avait aussi présenté à M. l'abbé Gerbet, l'un des jeunes amis du plus illustre ecclésiastique de ce temps-là. Mais cette relation avait été stérile. C'était en vain que j'avais été conduit un jour dans une chambre obscure des bureaux de la grande aumônerie, en présence de M. l'abbé de la Mennais. Sa vue et son entretien n'avaient produit sur moi qu'une impression de curiosité. Aucune prédication chrétienne n'avait non plus captivé mon attention ; M. Frayssinous n'était plus que ministre des affaires ecclésiastiques, et nulle voix célèbre n'avait remplacé la sienne dans les chaires de la capitale. Après dix-huit mois j'étais seul comme le premier jour, étranger dès lors à tout parti, sans flot qui me portât, sans influence qui éclairât mon esprit, sans amitié qui me soutînt, sans foyer domestique qui me donnât le matin la perspective des joies du soir. Je devais souffrir sans doute d'un isolement si dur et si complet ; mais il entrait dans les voies de Dieu sur moi. Je traversai péniblement ce désert de ma jeunesse, ne sachant pas qu'il aurait son Sinaï, ses éclairs et sa goutte d'eau.

Il m'est impossible de dire à quel jour, à quelle heure et comment ma foi perdue depuis dix années reparut dans mon cœur comme un flambeau qui n'était pas éteint. La théologie nous enseigne qu'il y a une autre lumière que celle de la raison, une autre impul-

sion que celle de la nature, et que cette lumière et cette impulsion émanées de Dieu agissent sans qu'on sache d'où elles viennent ni où elles vont. *L'esprit de Dieu*, dit l'apôtre saint Jean, *souffle où il veut, et vous ne savez d'où il vient, ni où il va.* Incroyant la veille, chrétien le lendemain, certain d'une certitude invincible, ce n'était point l'abnégation de ma raison enchaînée tout à coup sous une servitude incompréhensible, c'était au contraire la dilatation de ses clartés, une vue de toutes choses sous un horizon plus étendu et une plus pénétrante lumière. Ce n'était pas non plus l'abaissement subit du caractère sous une règle étroite et glacée, mais le développement de son énergie par une action qui venait de plus haut que la nature. Ce n'était pas enfin l'abnégation des joies du cœur, mais leur plénitude et leur exaltation. Tout l'homme était demeuré, il n'y avait en lui de plus que le Dieu qui l'a fait. Qui n'a pas connu un tel moment, n'a pas connu la vie de l'homme; une ombre en a passé dans ses veines avec le sang de ses pères, mais le flot véritable n'en a pas grossi et fait palpiter le cours. C'est l'accomplissement sensible de cette parole de Jésus-Christ dans l'évangile de saint Jean. *Si quelqu'un m'aime, il conservera ma parole et mon père l'aimera, et nous viendrons à lui et nous demeurerons en lui*[1]. Les deux grands besoins de notre nature, la vérité et

[1] Saint Jean, XIV, 23.

la béatitude, font irruption ensemble au centre de notre être, s'y engendrant l'une l'autre, s'y soutenant l'une par l'autre, lui formant comme un arc-en-ciel mystérieux qui teint de ses couleurs toutes nos pensées, tous nos sentiments, toutes nos vertus, tous nos actes enfin, jusqu'à celui de notre mort qui s'empreint au loin des rayons de l'éternité. Tout chrétien plus ou moins connaît cet état, mais il n'est jamais plus vif et plus saisissant qu'en un jour de conversion, et c'est pourquoi on peut dire de l'incroyance, lorsqu'elle est vaincue, ce qui a été dit du péché originel : *felix culpa — heureuse faute.*

Une fois chrétien, le monde ne s'évanouit point à mes yeux, il s'agrandit avec moi-même. Au lieu du théâtre vain et passager d'ambitions trompées ou satisfaites, j'y vis un grand malade, qui avait besoin qu'on lui portât secours, une illustre infortune composée de tous les malheurs des siècles passés et à venir et je ne vis plus rien de comparable au bonheur de le servir sous l'œil de Dieu avec l'évangile et la croix de son fils. Le désir du sacerdoce m'envahit comme une conséquence naturelle de mon propre salut. Ce désir fut vif, ardent, irréfléchi si l'on veut, mais inébranlable et jamais, depuis quarante ans, dans les vicissitudes d'une existence constamment agitée, il ne m'inspira des regrets.

Je ne savais à qui m'ouvrir, ni ce qu'il y avait à faire; je fis enfin ce qu'il y avait de plus simple en ré-

vélant mon état intérieur à M. Guillemin, mon patron. Il me conduisit à M. Borderies, vicaire général de Paris[1], qui m'introduisit immédiatement près de l'archevêque, dans ce magnifique palais, que j'ai vu depuis détruire par une révolution. M. de Quélen me reçut avec bonté et avec grâce, me demanda quel était mon diocèse et si c'était bien ma volonté de m'agréger au sien. Sur ma réponse affirmative, il me dit qu'il en écrirait à l'évêque de Dijon, et m'invita à le faire de mon côté, puis il ajouta : « Vous défendiez au bar« reau des causes d'un intérêt périssable, vous allez « en défendre une dont la justice est éternelle. Vous « la verrez bien diversement jugée parmi les hommes, « mais il y a là-haut un tribunal de cassation où nous « la gagnerons définitivement. » C'était la première fois que je voyais un évêque ; son palais devait être détruit, son affection pour moi fut comme celle d'un père, indestructible.

Restait à prévenir ma mère, cette mère qui m'avait envoyé sans crainte au milieu des abîmes d'une grande capitale, qui pensait bien que mon honneur n'y périrait pas, mais qui n'avait pas prévu quelle grâce divine m'y attendait. Me savoir chrétien devait être pour elle une ineffable consolation ; me savoir au séminaire

[1] Évêque de Versailles en 1827, mort en 1832, homme d'aimable et sainte mémoire. C'est lui qui disait au grand évêque d'Orléans, le lendemain de son ordination (20 octobre 1825) : « Mon enfant, avant d'être bon prêtre, il faut être bon chrétien, et avant d'être bon chrétien, il faut être honnête homme. »

devait l'accabler d'une douleur d'autant plus cruelle que j'étais l'objet de sa prédilection et qu'elle avait toujours compté sur moi pour la douceur de ses vieux jours. Elle m'écrivit six lettres où respirait le combat entre sa tristesse et sa joie. Me voyant inébranlable, elle consentit enfin à ce que je quittasse le monde, et le 12 mai 1824 M. l'abbé Gerbet et M. l'abbé de Salinis[1] me conduisirent au séminaire d'Issy, succursale du grand séminaire de Paris, dirigé comme le séminaire lui-même par la congrégation de Saint-Sulpice. On me reçut froidement, peut-être à cause de mes deux introducteurs, dévoués notoirement à M. l'abbé de la Mennais. Je ne fis point attention à cet accueil ; j'étais heureux de ne plus respirer l'air du monde et ma poitrine comme mon cœur se dilataient au milieu de cette belle campagne qui avait pour rideau les hauteurs boisées de Meudon, de Bellevue, de Sèvres et de Saint-Cloud. Né dans les champs, il m'en était resté le goût, et la plupart de mes vacances d'écolier passées à Bussières, près de mes parents les plus proches, m'avaient laissé d'ineffaçables souvenirs. Issy me rappelait ces lieux aimés de mon enfance et de ma jeunesse, et j'y épanouissais mes vingt-deux ans avec l'ivresse de mon sacrifice accompli.

[1] MM. Gerbet et de Salinis, nés en 1798, l'un à Poligny (Jura), l'autre à Morlaas (Hautes-Pyrénées), étaient devenus amis intimes au séminaire de Saint-Sulpice. Le premier est mort évêque de Perpignan, le second, archevêque d'Auch.

Bientôt cependant les épreuves commencèrent. J'avais quitté le siècle brusquement, sans qu'un certain intervalle m'eût initié à tous les secrets de la vie chrétienne, et surtout à la réserve humble et simple qu'un jeune néophyte doit apporter, comme une part précieuse de son trésor, dans un lieu aussi consacré que l'est un séminaire. J'avais trouvé dans mes nouveaux maîtres des gens droits, pieux, éloignés de toute intrigue et de toute ambition ; quelques-uns même d'entre eux ne manquaient pas du don de la parole, et c'était à tout prendre une réunion honorable par le talent comme par la vertu. Mais je sortais sans le vouloir de la physionomie ordinaire de leurs élèves ; sûr du mouvement qui m'avait poussé près d'eux, je ne songeais pas assez à réprimer les saillies d'une intelligence qui avait trop discuté de thèses et d'un caractère qui n'était pas encore assoupli. Ma vocation devint promptement suspecte, et on me laissa deux ans et demi sans m'appeler aux ordres, comme si on eût voulu lasser ma patience et décourager le motif inconnu qui m'avait porté du siècle à Dieu et du monde au désert. Heureusement ma persévérance n'eut jamais d'hésitation, et derrière moi se tenait ferme et bienveillante la main tutélaire de M. de Quélen. Sans lui, je le crois, on eût fait plus que me refuser les ordres, on m'eût déclaré inhabile au sacerdoce. Un incident mit fin à cet état de perplexité ; j'eus un jour la pensée de me donner à la Compagnie de Jé-

sus, et je tentai quelques démarches pour y parvenir. M. de Quélen s'y opposa, et Saint-Sulpice, éclairé néanmoins par cette manifestation de mon état intérieur, fit tomber les barrières qu'il m'avait opposées jusque-là. Le 22 septembre 1827, M. de Quélen m'imposa les mains dans la chapelle particulière de son palais. J'étais prêtre et j'allais rentrer dans le monde avec le signe ineffaçable du ministère des âmes.

L'archevêque, qui ne cessait de veiller sur moi, tenta de me donner place dans le clergé de la Madeleine et dans celui de Saint-Sulpice; il n'y put réussir, et, en attendant que les circonstances lui donnassent plus de liberté, il me cacha comme chapelain dans un couvent de la Visitation, perdu aux extrémités de Paris dans une de ces rues étroites et tortueuses qui avoisinent le Jardin des Plantes et le Muséum d'histoire naturelle. Ma mère vint m'y rejoindre et je me retrouvai dans une solitude plus profonde encore que celle où j'avais vécu pendant les jours de mon stage d'avocat. Cet isolement tenait à ma nature, mais aussi à la situation de mon intelligence en face des événements et des débats contemporains. En entrant à Saint-Sulpice, je n'avais rien abandonné des opinions qui demeurent libres pour tout chrétien. J'étais demeuré libéral en devenant catholique, et je n'avais pas su dissimuler tout ce qui me séparait sous ce rapport du clergé et des chrétiens de mon temps. Je me sentais seul dans ces convictions, ou du moins je n'avais

rencontré aucun esprit qui les partageât. La fin de la Restauration approchait, la cause du christianisme liée à celle des Bourbons courait les mêmes chances, et un prêtre qui n'était pas sous ce drapeau semblait une énigme aux plus modérés, une sorte de traître aux plus ardents. La solitude me donnait la paix, l'étude la réflexion, et, si elle n'était pas sans tristesse, elle n'était pas sans courage et sans dignité. Ma mère s'en étonnait. Sachant que ma nature était aimante, elle me disait quelquefois avec une sorte de mélancolie : « Tu n'as point d'amis! » Je n'en avais point en effet et je ne devais en avoir qu'après des événements appelés à changer la face du monde et à changer en même temps ma propre destinée.

Au bout d'un an, M. de Quélen joignit à ma petite charge de la Visitation celle d'aumônier-adjoint au collége Henri IV.

Ce fut des fenêtres de cet établissement que, le 27 juillet 1830, je vis les premiers symptômes de la révolution qui allait s'accomplir et que j'entendis les coups de canon qui en saluaient l'avénement. Le 29 au matin, revêtu d'habits séculiers, je résolus de rendre visite à un vieil oncle que j'avais près de la Madeleine et de voir de mes yeux, en traversant Paris, où en était la lutte entre le peuple et le pouvoir. Je m'avançai dans le faubourg Saint-Germain, avec la pensée de franchir la Seine sur le pont de la Concorde ;

mais, à mesure que j'approchais de ce pont, les rues devenaient désertes, et en m'avançant avec prudence sur le quai, je vis, d'une part, près du palais de la Chambre des députés, les vedettes de l'armée royale et de l'autre côté, autour du Louvre, une épaisse fumée qui me fit comprendre qu'on livrait le dernier assaut au dernier asile de la royauté. Je rebroussai chemin et j'allai franchir la Seine à la hauteur du Palais de Justice, rencontrant partout sur ma route tous les signes de la victoire populaire, les portes ouvertes, des groupes innombrables, des foules pressées, et tout au travers de ce mouvement inouï une joie et une confiance qui circulaient avec la multitude le long des rues jonchées des débris de mille combats. En revenant, vers les trois ou quatre heures de l'après-midi, je passai dans le jardin des Tuileries près des corps sanglants de quelques soldats morts pour leur prince. Les Tuileries étaient occupés par la foule, comme je devais les voir une seconde fois dix-huit ans plus tard, et je rentrai enfin chez moi après avoir été témoin d'une des grandes scènes de ce monde, la chute d'une dynastie, l'avénement d'une autre, un peuple triomphant sur les ruines d'une monarchie de dix siècles, la liberté victorieuse et se croyant assurée d'un règne sans fin, tous les rêves d'une nation émue jusque dans ses fondements et le feu même des batailles au milieu des monuments élevés par la paix. Je m'endormis sans me douter que mon propre sort venait de subir

entre les mains de la Providence une complète transformation.

Je prie le lecteur de faire avec moi quelques pas en arrière.

CHAPITRE II

L'abbé de la Mennais et le journal l'AVENIR.

Trois mois avant la révolution de 1830, persuadé que ma carrière sacerdotale n'aurait jamais en France son libre développement, je résolus de chercher aux États-Unis d'Amérique, un théâtre d'action plus analogue aux sentiments qui me préoccupaient. Une fois cette résolution bien arrêtée, l'idée me prit de me rapprocher de M. l'abbé de la Mennais, et de lui rendre visite en Bretagne, dans sa maison de la Chesnaye. Je ne l'avais vu que deux fois, pendant quelques instants, mais enfin c'était le seul grand homme de l'Église de France, et le peu d'ecclésiastiques avec qui j'avais eu des relations particulières étaient ses amis. Arrivé à Dinan, je m'enfonçai seul par des sentiers obscurs à travers les bois, et après quelques indications demandées, je me trouvai en face d'une maison solitaire et sombre, dont aucun bruit ne troublait la mystérieuse célébrité. C'était la Chesnaye. M. l'abbé de la Men-

nais, prévenu par une lettre qui lui annonçait ma visite et mon adhésion, me reçut cordialement; il avait près de lui M. l'abbé Gerbet, son disciple le plus intime, et une douzaine de jeunes gens qu'il avait réunis à l'ombre de sa gloire comme une semence précieuse pour l'avenir de ses idées et de ses projets. Dès le lendemain, de bonne heure, il me fit appeler dans sa chambre et voulut que j'entendisse la lecture de deux chapitres d'une théologie philosophique qu'il préparait, l'un sur la *Trinité*, l'autre sur la *Création*. Ces deux chapitres, par la généralité et la singularité de leur conception, étaient la base de son œuvre. J'en entendis la lecture avec étonnement : son explication de la Trinité me parut fausse, et celle de la Création encore plus. Après le dîner, on se rendit dans une clairière, où tous ces jeunes gens jouèrent très-simplement et très-gaiement avec leur maître. Le soir, on se réunit dans un vieux salon sans aucun ornement; M. de la Mennais se coucha à demi sur une chaise longue; l'abbé Gerbet s'assit à l'autre extrémité, et les jeunes gens en cercle autour de l'un et de l'autre. L'entretien et la tenue respiraient une sorte d'idolâtrie dont je n'avais jamais été témoin. Cette visite, en me causant plus d'une surprise, ne rompit pas le lien qui venait de me rattacher à l'illustre écrivain. Sa philosophie n'avait jamais pris une possession claire de mon entendement; sa politique absolutiste m'avait toujours repoussé; sa théologie venait de me jeter dans une

crainte que son orthodoxie même ne fût pas assurée. Néanmoins il était trop tard : après huit années d'hésitation, je m'étais livré, sans enthousiasme, mais volontairement, à l'école qui jusque-là n'avait pu conquérir mes sympathies ni mes convictions. Cette démarche fausse et peu explicable décida de ma destinée.

Même après la révolution de 1830, j'avais persisté dans mon dessein de me rendre en Amérique et j'étais allé en Bourgogne faire mes adieux à ma famille et à quelques anciens amis de l'École de droit. Une lettre de M. l'abbé Gerbet m'apprit à Dijon que M. de la Mennais acceptait franchement les événements qui venaient de s'accomplir et qu'il préparait les bases d'un journal destiné à réclamer pour l'Église sa part dans les libertés désormais acquises au pays. Il m'invitait au nom de son maître à ne point quitter la France et à me joindre aux collaborateurs d'une œuvre tout à la fois catholique et nationale, d'où l'on pouvait attendre l'affranchissement de la religion, la réconciliation des esprits et par conséquent une rénovation de la société.

Cette nouvelle me causa une joie sensible et comme une sorte d'enivrement ; elle justifiait à mes yeux le rapprochement peu compréhensible qui avait eu lieu entre M. de la Mennais et moi. M. de la Mennais n'était plus le complice des doctrines absolutistes repoussées par l'opinion générale, mais, transformé tout à coup, je trouvais en lui le défenseur des idées qui m'avaient toujours été chères et auxquelles je n'avais

pas cru possible que Dieu envoyât jamais un tel secours et une si magnifique manifestation. Qu'on le remarque bien, il ne s'agissait pas d'une œuvre purement humaine et patriotique, mais d'une œuvre religieuse. Au temps de ma jeunesse, la question libérale ne se présentait à moi qu'au point de vue de la patrie et de l'humanité ; je voulais, comme la plupart de nos contemporains, le triomphe définitif des principes de 1789, par l'exécution et l'affermissement de la Charte de 1814. Tout était là pour nous. L'Église ne se présentait à notre pensée que comme un obstacle ; il ne nous venait pas à l'esprit qu'elle eût besoin elle-même d'invoquer sa liberté et de réclamer dans le patrimoine commun sa part du droit nouveau. Quand je fus chrétien, ce second point de vue m'apparut ; mon libéralisme embrassa tout ensemble la France et l'Église, et je souffrais d'autant plus de la lutte civile que désormais j'avais deux causes à soutenir dans une seule, deux causes qui paraissaient ennemies irréconciliables, et ne devoir jamais entendre une voix qui essayât de les rapprocher. M. de la Mennais se présentait tout à coup, et on pouvait croire qu'il allait être l'O'Connell de la France et obtenir, après de glorieux combats, l'acte d'émancipation qui tout récemment avait couronné les efforts et la tête du grand libérateur. La cause était la même, les moyens semblables, le talent égal entre l'homme de l'Irlande et l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence*. Cependant les difficultés

étaient plus grandes pour M. de la Mennais que pour O'Connell. O'Connell avait une nation derrière lui, M. de la Mennais n'avait à sa suite qu'un petit bataillon lentement formé par son génie et ses vertus. O'Connell avait toujours été le même, enfant de l'Irlande, patriote libéral et chrétien; M. de la Mennais avait commencé par être un simple royaliste de 1814, un écrivain du *Conservateur*, un absolutiste faisant l'éloge du roi Ferdinand VII d'Espagne, et un ultramontain réputé fanatique, le tout enveloppé dans une philosophie abstruse, qui semblait nier les droits de la raison. C'était un malheur. L'unité de conviction sera toujours une des armes les plus respectées et le signe d'une belle intelligence dans un grand caractère. Si M. de la Mennais eût été en 1818, dès l'apparition de son premier volume de l'*Essai sur l'indifférence*, ce qu'il fut en 1830, il n'eût pas obtenu en un seul jour, grâce au parti royaliste, une immense renommée : il eût fait lentement son chemin dans la gloire, il se fût accoutumé peu à peu aux épreuves, aux revers, à cette croix enfin qui, même avant Jésus-Christ, couronna toujours les cimes de l'humanité, et, l'heure venue, il eût opposé aux dernières tentatives la fermeté d'une âme mûrie tout ensemble dans la douleur et dans l'illustration ; il eût aussi pris place dans la confiance de ses contemporains, et, mieux que M. de Chateaubriand, il eût été le symbole vivant de la vraie religion unie à la vraie

liberté. *L'Avenir*, d'ailleurs, commit des fautes; il ne marqua pas d'une manière assez précise la limite de ses opinions, et il parut toucher à l'excès des pensées par l'excès du langage. La liberté, comme tout ce qui est de la terre, a des limites. S'il s'agit de la presse, elle ne saurait avoir le privilége de l'injure, de la diffamation, de la calomnie ni de l'immoralité; s'il s'agit de la conscience religieuse, elle ne saurait demander d'ériger des temples publics aux passions les plus honteuses du cœur de l'homme; s'il s'agit des rapports de l'Église avec l'État, ils ne peuvent être rompus entièrement ni être resserrés jusqu'à la servitude. *L'Avenir* admettait toutes ces réserves, mais il les cachait trop souvent sous une déclamation où la jeunesse trahissait son inexpérience. Il eut aussi, contre le pouvoir issu de 1830, une attitude trop agressive, pour ne pas dire trop violente. Sans doute, ce pouvoir méconnaissait les droits réclamés par les catholiques; il entendait fermer sur eux les portes d'airain qu'une législation exceptionnelle avait forgées à leur détriment. C'était une erreur. Si le roi Louis-Philippe, suivant les traces de son aïeul Henri IV, eût accordé aux catholiques un édit de liberté, comme le Béarnais avait accordé aux protestants un édit de tolérance, il eût probablement fondé sa dynastie, au lieu de lui créer dans la logique et aux yeux des chrétiens de redoutables ennemis. Mais, soit comme homme, soit comme roi, soit comme chef de parti, Louis-Philippe était incapable de se

mettre à ce point de vue. Henri IV tenait de son siècle une foi vacillante peut-être, mais qui n'était pas éteinte; Louis-Philippe, élevé au dix-huitième siècle, n'avait rien appris de Dieu, ni dans l'exil, ni dans la prospérité. Henri IV avait compris qu'un roi ne doit sacrifier aucune partie de ses sujets et accorder à tous les grandes satisfactions de l'âme et du droit; Louis-Philippe, sur le trône, croyait avoir des ennemis et ne leur devoir, au lieu de l'équité qui rallie, que le mauvais vouloir qui contient. Henri IV, le jour où il entra dans Paris sur les barricades renversées, cessa d'être un chef de parti; Louis-Philippe ne vit jamais dans la nation que la bourgeoisie qui lui avait donné la couronne, et il demeura fidèle aux préjugés et aux passions dont la victoire aurait dû l'affranchir. Tout cela était vrai, mais il eût mieux valu qu'une parole moins âpre honorât nos plaintes et que notre style se ressentît plus du christianisme que de la licence des temps.

Malgré ses défauts et malgré son chef, *l'Avenir* obtint un retentissement formidable. Il se composait, en quelque sorte, de deux générations : les anciens, que représentaient M. de la Mennais et M. l'abbé Gerbet, les nouveaux, qui avaient en M. de Montalembert et en moi leur milice la plus ardente. Les abonnés n'allèrent jamais au delà de douze cents, moitié prêtres, moitié laïques, mais ils suppléaient à leur nombre par l'exaltation de leur dévouement. 80,000 francs d'ac-

tions ou de souscriptions aidèrent à fonder le journal ; une pareille somme fut obtenue pour l'Irlande affamée, lorsque nous intervînmes en sa faveur, et plus tard un fonds de 20,000 francs nous permit de créer ce que nous appelâmes l'*Agence de la défense de la liberté religieuse*. Le gouvernement et l'opinion s'émurent. Traduits devant une cour d'assises, nous fûmes acquittés, M. de la Mennais et moi, à la surprise générale. Plus tard, appelés devant la Chambre des pairs, comme coupables d'avoir ouvert une école sans autorisation, nous fîmes retentir les voûtes du Luxembourg d'accents qui leur étaient inconnus. C'était l'avénement prématuré du comte de Montalembert à la pairie, par la mort de son père, qui nous avait attirés à cette haute juridiction. O'Connell avait ébranlé davantage l'Irlande, mais notre cause, la même que la sienne, franchissait les bornes de notre pays, et la Belgique en particulier ne fut pas sans recevoir dans sa constitution les traces visibles de nos sentiments.

Toutefois, ce mouvement n'avait pas une base assez étendue, il avait été trop subit et trop ardent pour se soutenir pendant une longue durée. Un succès suivi suppose de longues racines jetées dans les esprits par le temps. Bien qu'O'Connell nous eût précédés, la France l'ignorait en quelque sorte, et nous apparaissions au clergé, au gouvernement, aux partis, comme une troupe d'enfants perdus sans aïeux et sans posté-

rité. C'était la tempête venant du désert, ce n'était pas la pluie féconde qui rafraîchit l'air et bénit les champs. Il fallut donc, après treize mois d'un combat de chaque jour, songer à la retraite. Les fonds étaient épuisés, les courages chancelants, les forces diminuées par l'exagération même de leur emploi. Le même jour où cette résolution fut prise, je descendis de bonne heure dans la chambre de M. de la Mennais et lui exposai que nous ne pouvions pas terminer ainsi, mais que nous devions nous rendre à Rome pour justifier nos intentions, lui soumettre nos pensées et donner dans cette démarche éclatante une preuve de sincérité et d'orthodoxie qui serait toujours, quoi qu'il arrivât, une bénédiction pour nous et une arme arrachée des mains de nos ennemis.

M. de la Mennais eût dû répondre : « Mon cher enfant, vous n'y pensez pas. Rome n'a pas coutume de juger des opinions que Dieu a livrées à la dispute des hommes et surtout des opinions qui touchent à la politique variable des temps et des lieux. Avez-vous vu O'Connell se rendre à Rome pour y consulter le pape ? Le pape, au milieu de cette terrible agitation causée en Irlande au nom de la liberté nationale et de la liberté religieuse, est-il intervenu pour la diriger ou pour la faire cesser ? Non ; Rome s'est tue, et O'Connell a parlé trente ans. Nous ne pouvons faire comme lui, parce que comme lui nous n'avons pas derrière nous une nation unanime; mais, en nous retirant de la

lutte, notre silence même aura sa force et sa dignité. Le temps n'était pas avec nous, laissons-le couler. Nos pensées germeront dans les esprits, elles y prendront la forme calme que nous n'avons pu leur donner, et un jour, peut-être bientôt, nous morts ou nous vivants, nous verrons notre parole renaître de ses cendres, des écoles s'ouvrir librement, des religieux s'établir sur tous les points de notre sol, des conciles provinciaux s'assembler, et l'antipathie du pays contre nous se changer en ce bon vouloir dont Dieu et l'homme ont besoin toujours et qui est la porte véritable de toutes les libertés. Il n'est pas besoin d'aller à Rome pour cela ; notre chute même, en satisfaisant nos ennemis, leur ôtera un grand ressort, et plus elle sera profonde, plus elle hâtera peut-être le jour où tout ce que nous avons voulu se réalisera. Se taire et souffrir, ce sont des armes moins éclatantes que la parole, mais qui comme elles ont été trempées dans l'éternité. »

Au lieu de cette réponse, qui eût été celle d'un sage, M. de la Mennais accepta sans hésiter ma proposition : « Oui, me dit-il, il nous faut partir pour Rome. »

Cette résolution fut annoncée au public dans le dernier numéro de *l'Avenir*, sous la signature de tous les rédacteurs et avec une pompe où les promesses de soumission se mêlaient singulièrement aux derniers accents de notre exaltation de journalistes. Nous nous

mîmes en route, M. de la Mennais, M. de Montalembert et moi, comme trois soldats foudroyés par la guerre et allant chercher sous le toit paternel le repos des combats.

CHAPITRE III

Voyage à Rome. — Dissentiments et séparation.

Nous arrivâmes à Rome l'avant-veille du jour qui devait clore l'année 1831. Après quelques visites peu nombreuses que M. de la Mennais fit avec nous à d'anciens amis, et où un accueil très-réservé nous indiqua l'état général des esprits à notre égard, nous sollicitâmes une audience du souverain pontife.

Grégoire XVI, avant de nous l'accorder, nous demanda un mémoire qui pût l'éclairer sur nos vues et nos intentions. Je fus chargé par mes compagnons de le rédiger. Grégoire XVI le lut attentivement et consciencieusement, puis il permit que nous lui fussions présentés par le cardinal de Rohan. Le pape nous fit un accueil bienveillant, mais sans dire un seul mot de l'affaire qui nous avait amenés. Quelques semaines plus tard, de très-bonne heure, le secrétaire du cardinal Pacca vint apporter une lettre de son maître. Je la remis immédiatement à M. de la Mennais, qui était

encore au lit. Elle disait en substance que le Saint-Père rendait justice à nos bonnes intentions ; que nous avions traité des questions souverainement délicates sans y mettre toute la mesure désirable ; que ces questions seraient examinées ; que nous pouvions cependant retourner dans notre pays, où l'on nous ferait savoir en son temps ce qui aurait été décidé.

Cette réponse, il me le sembla du moins, était honorable, et, tout en annonçant une décision, elle permettait de croire qu'on voulait n'en donner aucune, mais laisser le temps couvrir de ses plis nos personnes, nos doctrines et nos actes. Nous avions d'ailleurs promis solennellement une obéissance sans réserve au premier mot du souverain pontife, et cette obéissance devenait d'autant plus nécessaire qu'on ne nous demandait rien de significatif. M. de la Mennais ne le jugea point ainsi. Il lut froidement la lettre du cardinal Pacca et m'annonça qu'il restait à Rome pour y attendre la décision qu'on nous promettait. Je courus dans la chambre de M. de Montalembert ; je le trouvai disposé à suivre l'exemple de notre commun maître. A mon sens, la résolution était fatale ; elle manquait à nos promesses, elle devait attrister le Saint-Père, et pouvait le contraindre à des rigueurs dont il n'avait pas la pensée.

Après plusieurs jours d'une réflexion douloureuse, je crus me devoir à moi-même de ne pas accepter la solidarité de ce que j'estimais une grande faute, et,

le 15 mars 1832, je partis seul pour la France avec les plus tristes pressentiments et après les plus tristes adieux. M. de la Mennais n'était pas habitué à la résistance, et un dissentiment lui paraissait presque une trahison; M. de Montalembert, uni à moi par une amitié jeune encore, était blessé de voir ma raison dominer ma tendresse.

Revenu à Paris sans pouvoir m'expliquer avec personne, j'y passai quelques mois dans l'incertitude et l'abandon. Enfin, vers la mi-juillet, j'appris que M. de la Mennais avait quitté Rome, en annonçant qu'il allait reprendre *l'Avenir*, et, puisqu'on lui refusait une décision, qu'il se regardait comme libre des engagements qu'il avait contractés dans cette espérance légitime et non réalisée.

C'était une troisième faute plus grave que les deux premières. J'en prévis aussitôt les conséquences, et, afin d'échapper à la nécessité de rompre publiquement avec mes compagnons d'armes ou de les suivre à contre-cœur dans la ruine qu'ils se préparaient, je courus en Allemagne avec la pensée de m'y cacher quelques mois. Je choisis Munich, sans autre raison que ce que j'avais entendu dire du peu qu'y coûtait la vie; mais la Providence avait d'autres motifs de m'y envoyer.

J'étais à peine installé dans un hôtel, que ma porte s'ouvrit et que je vis entrer M. de Montalembert. C'était l'habitude des journaux de donner chaque jour

dans leurs feuilles le nom et la demeure des étrangers. C'est en les parcourant que M. de Montalembert avait connu mon arrivée et mon logement. Il me conduisit près de M. de la Mennais, qui me reçut avec un ressentiment visible. Cependant la rencontre était solennelle ; la conversation s'engagea, et pendant deux heures je m'efforçai de lui démontrer combien était vaine son espérance de reprendre la publication de *l'Avenir*, et quel coup il allait porter tout ensemble à sa raison, à sa foi, à son honneur. A la fin, soit que mon discours l'eût convaincu, soit que ma séparation plus prononcée lui eût fait impression, il me dit ces mots : « Oui, c'est juste, vous avez bien vu. » Le lendemain, les écrivains et les artistes de Munich nous donnèrent un banquet aux portes de la ville. Vers la fin du repas, on vint prier M. de la Mennais de sortir un moment, et un envoyé du nonce apostolique lui présenta un pli au sceau de la nonciature. Il y jeta un coup d'œil et reconnut qu'il contenait une lettre encyclique du pape Grégoire XVI, datée du 15 août 1832. Une lecture rapide lui eut bientôt révélé qu'il y était question des doctrines de *l'Avenir* dans un sens défavorable. Son parti fut pris aussitôt, et, sans examiner quelle était la portée précise des lettres pontificales, il nous dit à voix basse en sortant : « Je viens de recevoir une encyclique du pape contre nous ; nous ne devons pas hésiter à nous soumettre. » Entré chez lui, il dressa immédiatement en quelques lignes

courtes, mais précises, un acte d'obéissance dont le pape fut satisfait.

Dieu nous avait donc réunis à Munich pour signer ensemble une adhésion sincère à la volonté du Père des fidèles, sans distinction, sans restriction, sans même faire la réserve de la manière dont nous avions entendu nos doctrines et dont elles pouvaient concorder avec la prudence théologique dont avait usé le rédacteur de l'acte pontifical. Plus tard, dans d'autres temps, un évêque français devait prendre cette peine pour nous et démontrer sans obstacles quelle latitude l'encyclique du 15 août 1832 laissait à la liberté des opinions[1].

Pour nous, contents d'avoir combattu pour l'affranchissement de l'Église et sa réconciliation avec le droit public de notre patrie, nous traversâmes la France en vaincus victorieux d'eux-mêmes et attendant de l'avenir l'équité que nous refusait l'ardeur des partis. Le sacrifice de M. de la Mennais était plus grand que le nôtre : nous étions jeunes, il avait cinquante ans ; il était chef, nous n'étions que soldats ; son autorité était éclipsée, sinon perdue. Mais l'exemple de Fénelon, qui naturellement se présentait à notre esprit, pouvait le consoler, en lui prouvant que des torts théologiques, même constants, ne sont pas incompa-

[1] Mgr Parisis, évêque de Langres, dans ses *Cas de conscience*, en 1847.

tibles avec une renommée sans tache de science et de vertu. Si M. de la Mennais eût été fidèle à ce beau mouvement de Munich, il ne lui eût pas fallu dix ans pour reconquérir toute la splendeur de sa renommée ; il eût grandi dans les générations contemporaines par le seul effet de son silence, et la postérité, mieux instruite encore, lui eût fait dans sa mémoire une place à jamais respectée. Montaigne a dit : « Il y a des défaites triomphantes à l'envi des victoires. » Ce mot sublime s'applique aux chutes morales comme aux revers des champs de bataille, et il ne faut jamais se lasser de dire aux hommes qne tant que la conscience et l'honneur sont saufs, la gloire l'est aussi.

J'accompagnai M. de la Mennais en Bretagne, avec l'abbé Gerbet. En descendant pour la seconde fois dans ce solitaire manoir de la Chesnaye, je crus y ramener un beau génie sauvé du naufrage, un maître plus vénéré que jamais, et une de ces infortunes qui ravissent l'âme au-dessus d'elle-même en mettant sur le front d'un homme *ce je ne sais quoi d'achevé que le malheur ajoute aux grandes vertus*, selon la parole de Bossuet.

L'illusion était profonde, mais elle me remplissait jusqu'au fond du cœur, et encore aujourd'hui je demeure à comprendre comment M. de la Mennais fut infidèle à la bonne fortune que la Providence lui avait envoyée. Il ne fallait pas même de la foi pour l'accep-

ter, il suffisait d'une haute raison éclairée par l'expérience des choses humaines.

Bientôt quelques-uns des jeunes disciples du maître tombé vinrent le rejoindre à la Chesnaye. Cette maison reprit son caractère accoutumé, mélange à la fois de solitude et d'animation ; mais si les bois avaient leurs mêmes silences et leurs mêmes tempêtes, si le ciel de l'Armorique n'était pas changé, il n'en était pas ainsi du cœur du maître. La blessure y était vivante et le glaive s'y retournait chaque jour par la main même de celui qui aurait dû l'en arracher et y mettre à la place le baume de Dieu. Des images terribles passaient et repassaient sur ce front déshérité de la paix ; des paroles entrecoupées et menaçantes sortaient de cette bouche qui avait exprimé l'onction de l'Évangile ; il me semblait quelquefois que je voyais Saül ; mais nul de nous n'avait la harpe de David pour calmer ces soudaines irruptions de l'esprit mauvais et la terreur des plus sinistres prévisions s'accroissait de jour en jour dans mon esprit abattu. Enfin ce spectacle navrant fut au-dessus de mes forces, et j'écrivis à M. de la Mennais la lettre qu'on va lire :

« La Chesnaye, 11 décembre 1832.

« Je quitterai la Chesnaye ce soir. Je la quitte par un motif d'honneur, ayant la conviction que désormais ma vie vous serait inutile, à cause de la diffé-

rence de nos pensées sur l'Église et sur la société, différence qui n'a fait que s'accroître tous les jours, malgré mes efforts sincères pour suivre le développement de vos opinions. Je crois que, durant ma vie et bien au delà, la république ne pourra s'établir ni en France, ni en aucun autre lieu de l'Europe, et je ne pourrais prendre part à un système qui aurait pour base une persuasion contraire. Sans renoncer à mes idées libérales, je comprends et je crois que l'Église a eu de très-sages raisons, dans la profonde corruption des partis, pour refuser d'aller aussi vite que nous l'aurions voulu. Je respecte ses pensées et les miennes. Peut-être vos opinions sont plus justes, plus profondes, et en considérant votre supériorité naturelle sur moi, je dois en être convaincu ; mais la raison n'est pas tout l'homme, et dès que je n'ai pu déraciner de mon être les idées qui nous séparent, il est juste que je mette un terme à une communauté de vie qui est toute à mon avantage et à votre charge.

« Ma conscience m'y oblige non moins que l'honneur, car il faut bien que je fasse de ma vie quelque chose pour Dieu ; et ne pouvant vous suivre, que ferais-je ici que vous fatiguer, vous décourager, mettre des entraves à vos projets et m'anéantir moi-même ?

« Jamais vous ne saurez que dans le ciel combien j'ai souffert depuis un an par la seule crainte de vous causer de la peine. Je n'ai regardé que vous dans toutes mes hésitations, mes perplexités, mes retours, et quel-

que dure que puisse être un jour mon existence, aucun chagrin de cœur n'égalera jamais ceux que j'ai ressentis dans cette occasion. Je vous laisse aujourd'hui tranquille du côté de l'Église, plus élevé dans l'opinion que vous ne l'avez jamais été, si au-dessus de vos ennemis qu'ils ne sont plus rien ; c'est le meilleur moment que je puisse choisir pour vous faire un chagrin qui, croyez-moi, vous en épargne de bien plus grands. Je ne sais pas encore ce que je deviendrai, si je passerai aux États-Unis ou si je resterai en France, et dans quelle position. Quelque part que je sois, vous aurez des preuves du respect et de l'attachement que je vous conserverai toujours, et dont je vous prie d'agréer cette expression qui part d'un cœur déchiré. »

Je quittai la Chesnaye seul, à pied, pendant que M. de la Mennais était à la promenade qui suivait ordinairement le dîner. A un certain point de ma route, je l'aperçus à travers le taillis avec ses jeunes disciples ; je m'arrêtai, et regardant une dernière fois ce malheureux grand homme, je continuai ma fuite sans savoir ce que j'allais devenir et ce que me vaudrait de Dieu l'acte que j'accomplissais. N'avais-je commis que des fautes ? Cette vie publique, ces combats passionnés, ce voyage à Rome, ces amitiés si fortes la veille et aujourd'hui rompues, les convictions enfin de toute ma vie de jeune homme et de prêtre, n'étaient-elles autre

chose qu'un rêve insensé ? N'eût-il pas mieux valu que je me fusse caché comme vicaire dans la plus obscure des paroisses et que j'y eusse appelé à Dieu, par des devoirs simplement remplis, des âmes ignorées ? Il y a des moments où le doute vous saisit, où ce qui nous a paru fécond nous semble stérile, où ce que nous avons jugé grand n'est plus qu'une ombre sans réalité. J'étais dans cet état ; tout croulait autour de moi et j'avais besoin de ramasser les restes d'une secrète énergie naturelle pour me sauver du désespoir.

Arrivé à Paris, mon premier soin fut de voir l'homme qui m'avait toujours été propice. Je courus chez M. de Quélen, qui m'avait à peine entrevu depuis près de deux années. Royaliste et gallican, éloigné par sa nature de toute nouveauté philosophique et politique, il n'avait vu dans nos entreprises qu'une saillie mal réglée d'un zèle intempestif, et simple spectateur dans son propre diocèse il ne nous avait condamnés qu'avec circonspection. Il me reçut à bras ouverts comme un enfant qui a couru quelque aventure périlleuse et qui revient meurtri au logis paternel : « Vous avez besoin d'un baptême, me dit-il, et je vous le donnerai. » Presque aussitôt il m'offrit un asile et du pain en me rendant à ma première solitude de la Visitation. Ma mère qui n'avait pas quitté Paris vint m'y rejoindre une seconde fois, et je me retrouvai comme au début de ma carrière ecclésiastique, seul, pauvre, étudiant Platon et saint Augustin, heureux

de cette paix qui m'était rendue, mais non pas telle qu'elle était autrefois. Je rapportais là de bien divers souvenirs, une célébrité où il me semblait que j'avais perdu ma virginité sacerdotale bien plus que je n'avais acquis de renom, une apparence de trahison à l'égard d'un homme illustre et malheureux, enfin mille incertitudes, mille contradictions dans le cœur, aucun ancien ami et pas un nouveau. Les anciens étaient déjà trop loin dans ma jeunesse, les nouveaux étaient éloignés par ma séparation. Cependant, grâce à Dieu, la paix prit le dessus. Des marques de sympathie vinrent me chercher et m'apprendre que des affections et des vœux m'avaient suivi dans ma retraite.

Un jour M. de Montalembert, qui s'était refroidi pour moi, mais qui cependant m'avait conservé un reste d'amitié que le cours des années devait raffermir et rendre aussi douce qu'inébranlable, M. de Montalembert, dis-je, me proposa de me présenter à une dame du faubourg Saint-Germain qui désirait me voir. Le faubourg Saint-Germain m'était inconnu. Sans naissance et sans fortune, je n'avais jamais pénétré dans les salons d'aucune aristocratie et je n'avais pas même eu la pensée d'y parvenir. Toutes mes ambitions étaient internes; content de peu, sobre en tout, sans envie, je m'étais à peine aperçu qu'il y eût au-dessus de moi toute une société qui m'était étrangère, et elle n'existait pas plus pour moi que je n'existais pour elle.

La proposition de M. de Montalembert me fut donc une surprise tout à fait inattendue. Je le suivis. La personne à laquelle il me présenta n'était point Française ; née en Russie dans la foi grecque, puis convertie à la religion catholique, elle était venue chercher en France ce premier bien des âmes, la liberté intérieure et extérieure de la conscience. Liée à tout ce qu'il y avait de plus illustre dans son ancienne et nouvelle patrie, elle connaissait parfaitement les affaires du monde et celles de l'Église, et un tact souverain achevait dans son intelligence la lumière qu'elle tenait de ses magnifiques relations. Madame Swetchine, c'est elle que je viens de nommer, m'accueillit avec une bienveillance qui n'était pas celle du monde, et je m'habituai vite à lui faire part de mes peines, de mes inquiétudes et de mes projets. Elle y entrait comme si j'eusse été son fils, et sa porte me fut ouverte même aux heures où elle ne recevait ses plus intimes amis que par exception. Par quels sentiments fut-elle poussée à me donner ainsi son temps et ses conseils? Sans doute quelque sympathie l'y porta ; mais, si je ne me trompe, elle y fut soutenue par la pensée d'une mission qu'elle avait à remplir près de mon âme. Elle me voyait entouré d'écueils, conduit jusque-là par des inspirations solitaires, sans expérience du monde, sans autre boussole que la pureté de mes vues, et elle crut qu'en se faisant ma providence elle répondait à une volonté de Dieu. Depuis ce jour en

effet je ne pris aucune résolution sans la débattre avec elle, et je lui dois sans doute d'avoir touché à bien des abîmes sans m'y briser.

Un autre événement ne tarda pas à m'ouvrir des perspectives nouvelles.

CHAPITRE IV

Conférences du collége Stanislas et de Notre-Dame de Paris.

Dans le cours du mois de novembre ou du mois de décembre 1833, M. l'abbé Buquet, alors préfet des études du collége Stanislas, vint me proposer de donner des conférences religieuses aux élèves de son établissement. C'était un homme droit, sincère, étranger à tout esprit de parti. J'acceptai son offre. C'était une vieille idée en moi que ce genre de ministère à cause de la privation où avait été ma jeunesse de toute parole chrétienne capable de m'éclairer. Une seule fois, au collége de Dijon, quelques accents d'éloquence m'avaient ému et depuis j'avais été toujours possédé de cette pensée que si la religion pénétrait jusqu'à la jeunesse par une bouche aimée et puissante, elle y créerait, malgré l'indifférence du siècle, de fortes convictions.

Le premier dimanche où je parlai à la chapelle du collége Stanislas, il ne s'y trouva que les élèves et

quelques amis de la maison. A la seconde conférence, les auditeurs du dehors furent beaucoup plus nombreux, et enfin le troisième jour il fallut renvoyer la plus grande partie des élèves pour donner place à une multitude d'hôtes imprévus. Cette affluence dura trois mois; elle me révéla ma véritable vocation, qui était l'enseignement apologétique de la religion du haut de la chaire.

M. l'abbé Frayssinous en avait donné en France le premier exemple, et son succès avait justifié l'à-propos de sa tentative ; mais il s'était borné au vestibule du temple et n'avait pas pénétré dans les profondeurs mystérieuses du dogme chrétien. Esprit clair et sensé, écrivain correct, orateur par la majesté du port et des traits, il avait été plus disert qu'éloquent, et le génie créateur n'avait point gravé sur son œuvre le sceau parfait de l'immortalité. Il avait ouvert une route neuve, il y avait marché honorablement, mais il n'avait pas été jusqu'au bout, et sa noble carrière encourageait à le suivre sans désespérer de l'atteindre.

Un autre siècle d'ailleurs nous séparait du sien ; il avait parlé sous le despotisme, qui n'avait même pas supporté longtemps son exquise prudence ; nous avions à parler sous l'empire de la liberté. Il était par son âge et ses traditions une image vénérable de l'ancien clergé français ; nous étions par le nôtre l'image d'une génération ardente, passionnée, et demandant à l'Église cette jeunesse de formes et d'idées qui ne

fut jamais incompatible avec son immuable antiquité. A la différence de ces sociétés mortes qui vivent d'un dogme comme on vit dans un tombeau, la société chrétienne a toujours ressemblé à ces astres du firmament qui se meuvent dans un espace indéfini, sans jamais rompre pourtant l'ordonnance de leur marche et des lois qui la régissent sous la main de Dieu.

Rencontre singulière! à l'heure même où sans dessein préconçu et par l'effet d'un appel que je n'avais pas cherché je reprenais à la chapelle du collége Stanislas les traces respectées de M. l'abbé Frayssinous, l'archevêque de Paris avait songé aussi à les reprendre dans la chaire de sa métropole, mû à cette inauguration par une demande respectueuse d'une partie de la jeunesse des écoles de Paris. C'était sur deux points à la fois que le sillon se rouvrait, et on ne tarda pas à se demander à qui resterait l'empire et la moisson. Personne n'avait songé à ce concours entre deux œuvres, dont l'une nécessairement devait l'emporter sur l'autre. La station de Notre-Dame n'avait duré que six semaines; celle de Stanislas, nous l'avons dit, dura trois mois. Je me retirai poursuivi par l'accusation d'avoir prêché des doctrines empreintes de l'esprit de révolution et d'anarchie; ce devait être longtemps l'arme de mes adversaires, et encore aujourd'hui elle n'est pas brisée dans leurs mains. M. de Quélen ne me fit aucun reproche. Mais lorsque je lui demandai l'autorisation expresse de continuer mes conférences,

il me la refusa, ne voulant, disait-il, assumer sur lui ni la responsabilité de mon silence ni celle de ma parole. Cette sorte de liberté, outre qu'elle me laissait sans défense, me causait aussi l'appréhension de blesser un évêque auquel je devais tant de reconnaissance et de filiale piété. Le temps s'avançait et je ne savais à quoi me résoudre. Un jour que je traversais le jardin du Luxembourg, je rencontrai un ecclésiastique qui m'était assez connu; il m'arrêta, et me dit : « Que faites-vous? il faudrait aller voir l'archevêque et vous entendre avec lui. » A quelques pas de là, un autre ecclésiastique qui m'était beaucoup moins connu que le premier, m'arrêta pareillement et me dit : « Vous avez tort de ne point voir l'archevêque. J'ai des raisons de penser qu'il serait bien aise de s'entretenir avec vous. » Cette double invitation me surprit, et accoutumé que j'étais à un peu de superstition du côté de la Providence, je me dirigeai lentement vers le couvent de Saint-Michel, non loin du Luxembourg, où l'archevêque demeurait alors. Ce ne fut point la portière qui vint m'ouvrir, mais une religieuse de chœur qui me voulait du bien *parce que*, disait-elle, *tout le monde m'était opposé*. Monseigneur, selon ce qu'elle m'apprit, avait absolument défendu sa porte, « mais ajouta-t-elle, je vais le prévenir et peut-être vous recevra-t-il. » La réponse fut favorable. En entrant chez l'archevêque, je le trouvai qui se promenait dans sa chambre avec un air triste et préoccupé. Il ne me

donna qu'un faible témoignage de bienvenue et je me mis à marcher à ses côtés, sans qu'il prononçât une parole. Après un assez long intervalle de silence, il s'arrêta tout court, se tourna vers moi, me regarda d'un œil scrutateur et me dit : « J'ai le dessein de vous confier la chaire de Notre-Dame, l'accepteriez-vous ? » Cette ouverture si brusque dont le secret m'échappait complétement ne me causa aucune ivresse. Je répondis à l'archevêque que le temps était bien court pour me préparer, que le théâtre était bien solennel et qu'après avoir réussi devant un auditoire restreint, il était facile d'échouer devant une assemblée de quatre mille âmes. La conclusion fut que je lui demandais vingt-quatre heures de réflexion. Après avoir prié Dieu et consulté madame Swetchine, je répondis affirmativement.

Que s'était-il donc passé ? M. l'abbé Liautard, ancien supérieur du collége Stanislas et alors curé de Fontainebleau, avait depuis quelques semaines fait circuler dans le clergé de Paris un mémoire manuscrit, où il inculpait vivement l'administration archiépiscopale. Ce mémoire avait été porté à l'archevêque le jour même de la scène que je viens de raconter, et il en achevait la lecture à l'heure où la Providence m'envoyait vers lui. Bien entendu que, dans cette pièce accusatrice, il était question des conférences de Stanislas et que l'archevêque y était taxé d'inintelligence et de faiblesse à propos de la conduite qu'il avait tenue à mon

égard. J'ignore si jamais auparavant la pensée lui était venue de m'ouvrir la chaire de Notre-Dame, mais quand il me vit arriver à l'heure même où il était ému du jugement porté sur son administration par un homme d'esprit, il est probable que cette coïncidence, presque merveilleuse tant elle était imprévue, le frappa comme un avertissement de Dieu et qu'un éclair rapide traversant son esprit lui montra dans mon élévation à la chaire métropolitaine des conférences une réponse éclatante à ses ennemis personnels. Quand il eut fait connaître autour de lui l'engagement qu'il avait contracté à mon égard, il fut surpris du peu d'opposition qu'il rencontra. C'est que mes adversaires, dont il était entouré, espéraient que ce triomphe serait l'occasion de ma chute, persuadés que je n'avais ni les ressources théologiques ni les facultés oratoires capables de me soutenir dans une œuvre où les unes et les autres étaient nécessaires à un haut degré. Ils ne savaient pas que depuis quinze ans je n'avais cessé de me livrer à de sérieuses études philosophiques et théologiques et que depuis quinze ans aussi je m'étais exercé au ministère de la parole dans les situations les plus diverses. Il en est d'ailleurs de l'orateur comme du mont Horeb : avant que Dieu l'ait frappé, c'est un rocher aride; mais quand Dieu l'a touché de son doigt, c'est une source qui féconde le désert.

Le jour venu, Notre-Dame se remplit d'une mul-

titude qu'elle n'avait point encore vue. La jeunesse libérale et la jeunesse royaliste, les amis et les ennemis, et cette foule curieuse qu'une grande capitale tient toujours prête pour tout ce qui est nouveau, s'étaient rendus à flots pressés dans la vieille basilique.

Je montai en chaire, non sans émotion mais avec fermeté, et je commençai mon discours l'œil fixé sur l'archevêque, qui était pour moi, après Dieu, mais avant le public, le premier personnage de cette scène. Il m'écoutait la tête un peu baissée, dans un état d'impassibilité absolue, comme un homme qui n'était pas simplement spectateur ni même juge, mais qui courait des risques personnels dans cette solennelle aventure. Quand j'eus pris pied dans mon sujet et mon auditoire, que ma poitrine se fut dilatée sous la nécessité de saisir une si vaste assemblée d'hommes, et que l'inspiration eût fait place au calme d'un début, il m'échappa un de ces cris dont l'accent, lorsqu'il est sincère et profond, ne manque jamais d'émouvoir. L'archevêque tressaillit visiblement; une pâleur qui vint jusqu'à mes yeux couvrit son visage, il releva la tête et jeta sur moi un regard étonné. Je compris que la bataille était gagnée dans son esprit; elle l'était aussi dans l'auditoire. Rentré chez lui, il annonça qu'il allait me nommer chanoine honoraire de sa métropole; on eut beaucoup de peine à le retenir et à le faire attendre jusqu'à la fin de la station.

Depuis ce jour, M. de Quélen s'honora de moi et tout le passé de ma vie depuis dix ans lui apparut comme une préparation de la Providence à l'œuvre qu'il venait de me confier. Il était heureux de voir son affection justifiée et d'avoir tant hasardé sans s'être trompé. Tout proche encore des jours où il avait vu tomber son palais, caché encore dans les murs étroits d'une cellule de couvent, il reparaissait à Notre-Dame avec la majesté d'un évêque entouré de son peuple et lui faisant entendre sous une forme populaire, par une bouche acceptée, les enseignements d'une religion vaincue la veille avec une monarchie de dix siècles et incapable, croyait-on, de ressaisir jamais l'empire des esprits. C'était une noble réponse au sac de l'archevêché. M. de Quélen venait après M. de la Mennais pour étonner et désarmer l'opinion publique, et disciple de l'un après avoir été disciple de l'autre, j'ajoutais par cette singularité même à l'éloquence du triomphe.

M. de Quélen sentait cela vivement ; il en était heureux et fier ; il me prit un jour dans sa voiture au sortir d'une conférence pour me conduire chez madame Swetchine et il lui dit en entrant dans son salon : « Je vous amène notre géant. » Une autre fois, du haut de son siége, à Notre-Dame, il ne craignit pas de m'appeler publiquement un nouveau prophète.

Grâce à Dieu, ces témoignages de la faveur épiscopale et de la sympathie populaire ne m'éblouissaient

point. Outre qu'une portion du public me demeurait toujours hostile, j'avais été préparé par trop de misère à demeurer maître de moi en présence du succès.

Un autre genre de joie d'ailleurs s'adressait à mon âme et l'élevait dans des régions plus pures que celles de la renommée. Jusque-là ma vie s'était passée dans l'étude et la polémique; elle était entrée par les conférences, dans les mystères de l'apostolat. Le commerce avec les âmes se révélait à moi, commerce qui est la véritable félicité du prêtre quand il est digne de sa mission, et qui lui ôte tout regret d'avoir quitté pour Jésus-Christ les liens, les amitiés et les espérances du monde. C'est à Notre-Dame, au pied de ma chaire, que j'ai vu naître ces affections et ces reconnaissances dont aucune qualité naturelle ne peut être la source et qui attachent l'homme à l'apôtre par des liens dont la douceur est aussi divine que la force. Je n'ai pas connu toutes ces âmes rattachées à la mienne par le souvenir de la lumière retrouvée ou agrandie; tous les jours encore il m'en revient des témoignages dont la vivacité m'étonne, et je suis semblable au voyageur du désert à qui une amitié inconnue envoie dans un vase obscur la goutte d'eau qui doit le rafraîchir. Quand une fois on a été initié à ces jouissances qui sont comme un arome anticipé de l'autre vie, tout le reste s'évanouit et l'orgueil ne monte plus à l'esprit que comme un souffle impur dont le goût amer ne peut le tromper.

Après deux années de conférences à Notre-Dame, je compris que je n'étais pas assez mûr encore pour fournir la carrière d'un seul trait, et que j'avais besoin de me recueillir pour achever dignement l'édifice commencé. Je demandai donc à l'archevêque la permission de me retirer et d'aller passer quelque temps à Rome. Il fut peiné de cette ouverture, me dit que c'était une faute, que je ne retrouverais pas quand je voudrais le poste d'honneur dont j'entendais m'éloigner, et que, s'il y avait un certain avantage à interrompre mes conférences, il était plus que compensé par les inconvénients. Je ne cédai point à ces instances. Au fond ma retraite à Rome n'était pas ce que je croyais : elle avait un but qui m'était caché à moi-même et qui ne devait se révéler que plus tard.

CHAPITRE V

Retraite à Rome. — Résolution de rétablir l'ordre des Frères-Prêcheurs en France.

Mon séjour à Rome fut de dix-huit mois, du mois de mai 1836 au mois de septembre 1837. Dans cet intervalle, M. de la Mennais qui, dès 1834, s'était séparé de l'Église par ses *Paroles d'un croyant*, mit entre elle et lui une nouvelle barrière par la publication d'un volume qu'il avait intitulé : *Affaires de Rome*. Lors de l'apparition du premier ouvrage, j'avais moi-même mis au jour un écrit qui avait pour titre : *Considérations sur le système philosophique de M. de la Mennais*, et dont le but était de faire voir qu'en plaçant dans la raison générale l'autorité la plus élevée qui pût guider l'homme sur la terre, l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence* avait dès lors posé le principe qui devait un jour lui faire sacrifier l'Église à l'humanité. En 1837 je publiai un nouvel écrit avec le titre de *Lettre sur le Saint-Siége*, où j'essayais de justifier la politique romaine dans les

affaires du temps. Ces pages furent les dernières où je me préoccupai du passé.

Mon long séjour à Rome me permettait beaucoup de réflexions, je m'étudiais moi-même et j'étudiais aussi les besoins généraux de l'Église. Quant à moi, parvenu déjà à ma trente-quatrième année, entré dans le clergé depuis douze ans et ayant paru deux fois, avec quelque éclat, dans ce qui avait été tenté pour la défense et le progrès de la religion en France, je me voyais seul encore, sans lien avec aucune institution ecclésiastique, et plus d'une fois la bonne volonté de M. de Quélen avait essayé de me faire comprendre que le ministère des paroisses était le seul où il pût me soutenir et m'élever. Or je ne me sentais aucune vocation pour ce genre de service, et je voyais bien en même temps que, dans l'état actuel de l'Église de France, aucune autre porte n'était ouverte au désir naturel de sécurité et de stabilité qu'éprouve tout homme raisonnable.

Si de ces considérations personnelles, je passais aux besoins de l'Église elle-même, il me semblait clair que, depuis la destruction des ordres religieux, elle avait perdu la moitié de ses forces. Je voyais à Rome les restes magnifiques de ces institutions fondées par les plus grands saints, et sur le trône même pontifical siégeait alors, après tant d'autres, un religieux sorti du cloître illustre de Saint-Grégoire le Grand. L'histoire plus expressive encore que le spectacle de Rome

me montrait, dès la sortie des catacombes, cette suite incomparable de cellules, de monastères, d'abbayes, de maisons d'étude et de prière, semés des sables de la Thébaïde aux extrémités de l'Irlande, et des îles parfumées de la Provence aux froides plaines de la Pologne et de la Russie. Elle me nommait saint Antoine, saint Basile, saint Augustin, saint Martin, saint Benoît, saint Colomban, saint Bernard, saint François d'Assise, saint Dominique, saint Ignace, comme les patriarches de ces familles nombreuses qui avaient peuplé les déserts, les forêts, les villes, les camps et jusqu'au siége de saint Pierre, de leurs héroïques vertus. Sous cette trace lumineuse, qui est comme la voie lactée de l'Église, je discernais pour principe créateur les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, clef de voûte de l'Évangile et de la parfaite imitation de Jésus-Christ. Jésus-Christ avait été pauvre, vivant dans son enfance d'un travail manuel et durant le cours de sa vie apostolique de la seule charité de ceux qui l'aimaient; il avait été chaste comme un lis uni à la divinité; il avait pratiqué l'obéissance envers son Père jusqu'à la mort de la croix. C'était là le modèle souverain laissé par lui à ses apôtres et le germe fécond qui avait fleuri plus tard le long de tous les siècles dans l'âme des saints fondateurs d'ordres. C'est en vain que la corruption avait, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, rongé ces vénérables instituts. Là où la chair avait passé, l'esprit ramenait son souffle, et la

corruption elle-même n'était que la flétrissure de longues vertus, comme on voit, dans les forêts où la hache n'entre point, tomber des arbres séculaires sous le poids d'une vie qui vient de trop loin pour résister encore à la caducité. Fallait-il croire que l'heure était venue où l'on ne reverrait plus ces grands monuments de la foi et ces divines inspirations de l'amour de Dieu et des hommes ? Fallait-il croire que le vent de la révolution, au lieu d'être pour eux une vengeance passagère de leurs fautes, avait été l'épée et le sceau de la mort ? Je ne pouvais le croire. Tout ce que Dieu a fait est immortel de sa nature et il ne se perd pas plus une vertu dans le monde, qu'il ne se perd un astre dans le ciel.

Je me persuadais donc, en me promenant dans Rome et en priant Dieu dans ses basiliques, que le plus grand service à rendre à la chrétienté au temps où nous vivions, était de faire quelque chose pour la résurrection des ordres religieux. Mais cette persuasion, tout en ayant pour moi la clarté même de l'Évangile, me laissait indécis et tremblant quand je venais à considérer le peu que j'étais pour un si grand ouvrage. Ma foi, grâce à Dieu, était profonde : j'aimais Jésus-Christ et son Église par-dessus toutes les choses créées. Je n'avais aucune ambition des honneurs ecclésiastiques et je n'en avais jamais eu d'aucune sorte, même avant d'être converti à Dieu, qui portât sur les objets ordinaires où s'attache l'espérance des hommes.

J'avais aimé la gloire avant d'aimer Dieu, et rien autre chose. Cependant, en descendant en moi, je n'y trouvais rien qui me parût répondre à l'idée d'un fondateur ou restaurateur d'ordre. Dès que je regardais ces colosses de la piété et de la force chrétienne, mon âme tombait sous moi comme un cavalier sous son cheval. Je demeurais par terre, découragé et meurtri; l'idée seule de sacrifier ma liberté à une règle et à des supérieurs m'épouvantait. Fils d'un siècle qui ne sait guère obéir, l'indépendance avait été ma couche et mon guide; comment pourrais-je me transformer subitement en un cœur docile et ne plus chercher que dans la soumission la lumière de mes actes?

Puis, je me prenais à considérer ceci: la difficulté de réunir des hommes ensemble, la diversité des caractères, la sainteté des uns, la médiocrité des autres, l'ardeur de ceux-ci, la grâce de ceux-là, les tendances si opposées des esprits et tout ce qui fait même pour les saints qu'une communauté religieuse est à la fois le plus consolant et le plus douloureux des fardeaux. Après les difficultés des âmes, se présentaient à moi celles des corps. J'étais sans fortune, je mangeais à Rome les derniers restes d'un faible patrimoine; comment acheter de grandes maisons et y pourvoir aux besoins d'une foule de religieux aussi nécessiteux que moi? Devais-je donc, sur la foi de la Providence, me jeter dans les hasards d'une tentative aussi périlleuse?

Ce n'était pas tout, les obstacles extérieurs se dres-

saient devant moi comme des montagnes. Rome ne pouvait m'être favorable même en un si pieux dessein; j'étais pour elle un libéral orthodoxe, mais un libéral, et elle était accoutumée à reconnaître sous ce nom ses propres ennemis. Je ne pouvais donc espérer d'elle aucun secours, mais tout au plus une tolérance mal assurée. Et cette même tolérance, devais-je l'attendre du gouvernement français ? Bien que les lois de la révolution n'eussent fait que deux choses, déclarer que l'État ne reconnaissait plus les vœux religieux et enlever aux communautés leur patrimoine héréditaire; bien que le vœu soit de sa nature un acte de conscience libre et insaisissable et que la vie commune soit un des droits naturels de l'homme, cependant, même dans cette limite et sous cette forme, le gouvernement de 1830 était évidemment peu disposé à laisser les Ordres religieux renaître sur le sol français. Il y supportait les Jésuites comme un fait accompli et encore ces religieux n'y avaient qu'une existence précaire, à tout moment menacée par le cours de l'opinion. Cette opinion était le dernier et le plus difficile obstacle à franchir; elle avait conservé sur les ordres religieux toutes les traditions du dix-huitième siècle et ne discernait pas la différence fondamentale qui existe entre des communautés vivant au jour le jour de leur travail, et ces associations puissantes reconnues par l'État, elles et leurs biens. Aucune association, même littéraire ou artistique, ne pouvant s'établir en France

sans une autorisation préalable, cette servitude extrême, mais acceptée, donnait aux préjugés un moyen facile de se couvrir contre toute invocation de droit naturel ou de droit public. Que faire dans un pays où la liberté religieuse, admise de tous comme un principe sacré du monde nouveau, ne pouvait cependant protéger dans le cœur d'un citoyen l'acte invisible d'une promesse faite à Dieu, et où cette promesse, arrachée de son sein par des interrogations tyranniques, suffisait pour lui ravir les avantages du droit commun? Quand un peuple en est là et que toute liberté lui paraît le privilége de ceux qui ne croient point contre ceux qui croient, peut-on espérer d'en rien obtenir et ne faut-il pas désespérer d'y voir régner jamais l'équité, la paix, la stabilité et une civilisation qui soit autre chose que le progrès matériel ?

On le voit, ma pensée ne rencontrait nulle part que des écueils ; et, moins heureux que Christophe Colomb, je ne découvrais pas même une planche pour me porter aux rivages de la liberté. Ma seule ressource était dans l'audace qui animait les premiers chrétiens, et dans leur inébranlable foi à la toute-puissance de Dieu. Le christianisme, me disais-je, n'existerait pas dans le monde s'il ne s'était rencontré des gens obscurs, des plébéiens, des ouvriers, des philosophes, des sénateurs, des petits et des grands, pour suivre l'Évangile malgré toutes les lois des Césars. La croix n'a pas cessé d'être une folie et ce qu'il y a de *plus faible en*

Dieu n'a pas cessé, selon la parole de saint Paul, *d'être plus fort que toutes les forces de l'homme.* Celui qui veut faire quelque chose pour l'Église et qui ne part pas de cette conviction, tout en ne négligeant rien des moyens que les circonstances lui permettent d'employer, sera toujours impropre au service de Dieu. Les premiers chrétiens ne mouraient pas seulement, ils écrivaient et parlaient, ils s'efforçaient de convaincre le peuple et les empereurs de la justice de leur cause, et saint Paul annonçant Jésus-Christ à l'Aréopage, se servait des ruses de la plus ingénieuse éloquence pour le persuader. Il y a toujours dans le cœur de l'homme, dans l'état des esprits, dans le cours de l'opinion, dans les lois, les choses et les temps, un point d'appui pour Dieu ; le grand art est de le discerner et de s'en servir, tout en mettant dans la vertu secrète et invisible de Dieu lui-même le principe de son courage et de son espérance. Le christianisme n'a jamais bravé le monde; jamais il n'a insulté la nature et la raison ; jamais il n'a fait de sa lumière une puissance qui aveugle à force d'irriter; mais aussi doux que hardi, aussi calme qu'énergique, aussi tendre qu'inébranlable, il a toujours su pénétrer l'âme des générations, et ce qui lui restera fidèle jusqu'au dernier jour ne lui sera conquis et gardé que par les mêmes voies.

Je m'encourageais par ces pensées, et il me venait à l'esprit que toute ma vie antérieure jusqu'à mes

fautes m'avait préparé quelque accès dans le cœur de mon pays et de mon temps. Je me demandais si je ne serais pas coupable de négliger ces ouvertures par une timidité qui ne profiterait qu'à mon repos, et si la grandeur même du sacrifice n'était pas une raison de le tenter.

Après la question générale, venait la question secondaire qui était de savoir à quel Ordre je me donnerais. Les Ordres religieux se divisent en deux branches parfaitement distinctes ; les uns consacrés dans l'ombre des cloîtres à la perfection intérieure du religieux lui-même et n'entrant dans le service public de l'Église que par la prière et la pénitence ; les autres voués au salut commun par l'action extérieure de la science, de la parole et de vertus qui nées dans la retraite, en sortent comme Jésus-Christ pour le Calvaire ou le Thabor. Entre ces derniers, les seuls où mon choix pouvait se prendre, l'histoire ne me montrait que deux grands instituts, l'un né au treizième siècle pour la défense de l'orthodoxie contre l'invasion des premières hérésies latines, l'autre suscité au seizième siècle pour être une barrière à la diffusion du protestantisme, forme suprême de l'erreur religieuse en Occident. Rivaux partout et toujours, parce que leurs armes étaient les mêmes et leur but identique, il y avait cependant entre ces deux instituts des différences notables. Saint Dominique avait chargé le corps en donnant beaucoup de latitude à

l'esprit ; saint Ignace avait resserré l'esprit dans des liens plus étroits, mais en affranchissant le corps des prescriptions qui peuvent l'affaiblir et le rendre moins propre au ministère actif de l'enseignement et de la prédication ; saint Dominique avait donné à son gouvernement la forme d'une monarchie tempérée par des élections, d'où sortaient les supérieurs, et par des chapitres, d'où sortait la législation ; saint Ignace avait donné au sien la forme d'une monarchie absolue. Il me fallait donc choisir entre la Compagnie de Jésus et l'Ordre des Frères Prêcheurs, ou plutôt je n'avais pas de choix à faire, puisque les Jésuites existant en France n'avaient pas besoin d'y être rétablis. La force des choses ne me laissait donc aucun doute sur ce second point, mais en me mettant face à face avec la nécessité d'être un religieux dominicain, elle augmentait pourtant mes craintes et mes irrésolutions. Les austérités matérielles de cet ordre, telles que l'abstinence perpétuelle de chair, le long jeûne du 14 septembre à Pâques, la psalmodie de l'office divin, le lever de nuit, se présentaient à moi comme impraticables avec nos corps énervés et avec les travaux de l'apostolat si prodigieusement accrus par la rareté des missionnaires et des prédicateurs. Je savais par expérience la prostration de forces où jette un seul discours sorti de l'âme devant une nombreuse assemblée et je me demandais comment l'abstinence et le jeûne étaient compatibles avec de tels efforts de la nature

et un si profond épuisement. En étudiant néanmoins les constitutions de l'Ordre, je vis qu'elles présentaient des ressources contre elles-mêmes, ou plutôt que l'austérité générale y était sagement tempérée par le pouvoir qu'ont les supérieurs d'accorder des dispenses non-seulement pour cause de maladie, mais pour cause de faiblesse et même par le seul motif du salut des âmes. Je remarquai que la seule limite imposée aux supérieurs dans l'usage de ces dispenses était qu'elles n'allassent jamais jusqu'à embrasser la communauté tout entière. Cette latitude me fit comprendre que là comme ailleurs *la lettre tue et l'esprit vivifie*. Je m'attachai à connaître la vie de saint Dominique et des saints mémorables qui ont été derrière lui comme l'éclatante poussière de ses vertus. Les saints sont les grands hommes de l'Église et ils marquent sur les sommets de son histoire les points les plus élevés où la nature humaine ait atteint. Plus un ordre en a produit, plus il est manifeste que la grâce de Dieu a été dans sa fondation et persiste dans son immortalité. Tout cela me rassurait et des quatre éléments qui composent tout institut religieux, une législation, un esprit, une histoire et une grâce, aucun ne refusait à saint Dominique sa part de grandeur.

Néanmoins en rentrant en France vers la fin de 1837, je n'étais point décidé. Après avoir prêché à Metz pendant l'hiver de 1838 une station qui fut très-suivie, je revins à Paris. Là je m'ouvris plus ou moins

à ceux qui m'aimaient. Nulle part je ne rencontrai d'adhésion. Madame Swetchine me laissait faire plutôt qu'elle ne me soutenait. Les autres ne voyaient dans mon projet qu'une chimère. Selon celui-ci, le temps des ordres religieux était passé; selon celui-là, la Compagnie de Jésus suffisait à tout et il était inutile d'essayer la résurrection de sociétés qui n'étaient plus nécessaires; quelques-uns ne voyaient dans l'ordre de saint Dominique qu'un institut décrépit empreint des idées et des formes du moyen âge, dépopularisé par l'Inquisition, et me conseillaient si je voulais tenter l'aventure de créer quelque chose de nouveau. Cependant il fallait se déterminer. J'avais perdu ma mère quelques années auparavant, le 2 février 1836, et je ne pouvais m'abriter sous sa vieillesse protectrice; d'une autre part, le retour à Rome n'avait plus de sens. Pressé par la situation même et sollicité par une grâce plus forte que moi, je pris enfin mon parti, mais le sacrifice fut sanglant. Tandis qu'il ne m'en avait rien coûté de quitter le monde pour le sacerdoce, il m'en coûta tout d'ajouter au sacerdoce le poids de la vie religieuse. Toutefois, dans le second cas comme dans le premier, une fois mon consentement donné, je n'eus ni faiblesse ni repentir, et je marchai courageusement au-devant des épreuves qui m'attendaient.

Mgr de Quélen ne connaissait point encore mon projet, et me croyait revenu à Paris pour y reprendre le cours des conférences de Notre-Dame. Je dus aller

l'instruire. Il habitait alors au pensionnat des Dames du Sacré-Cœur. Après m'avoir écouté il me dit froidement : « Ces choses-là sont dans la main de Dieu, mais sa volonté ne s'est point manifestée. » Or il allait à l'instant même m'en donner une manifestation et avec elle le premier encouragement que j'eusse reçu. Comme je me levais pour prendre congé, je lui dis que si nous rétablissions en France l'Ordre des Frères Prêcheurs, sans doute saint Hyacinthe nous serait favorable. Saint Hyacinthe était un de ses noms de baptême et en même temps un des plus grands saints de la famille dominicaine. « Sans doute, me répondit-il, et peut-être est-ce vous qui accomplirez mon songe. — Quel songe, Monseigneur? — Quoi, vous ne connaissez pas mon songe ? — Non, Monseigneur, — Eh bien ! je vais vous le raconter, asseyez-vous. » Et alors d'une manière charmante, comme un homme tout à coup changé, il me fit le récit qu'on va lire :

« J'avais été nommé coadjuteur de Paris, avec le titre d'archevêque de Trajanople. Au mois d'août 1820, M. le cardinal de Périgord voulut donner dans son palais une retraite particulière aux seuls curés de Paris, et à cette occasion je vins prendre un appartement à l'Archevêché. Dans la nuit du 3 ou 4 août, veille de la fête de saint Dominique, comme l'horloge de Notre-Dame sonnait deux heures du matin, du moins il me le parut, je me crus transporté dans les jardins du palais en face du petit bras de la Seine qui

coule entre les bâtiments de l'Hôtel-Dieu ; j'étais assis dans un fauteuil. Au bout de quelques moments je vis une grande multitude qui s'amassait sur les bords du fleuve et qui regardait vers le ciel. Le ciel était pur et sans nuage, mais le soleil y paraissait couvert d'un voile noir, d'où ses rayons s'échappaient comme du sang ; sa course était rapide et il semblait se précipiter vers l'extrémité de l'horizon. Bientôt il disparut et tout le peuple s'enfuit en s'écriant : « Oh ! quel malheur ! » Resté seul, je vis les eaux de la Seine s'enfler par un reflux qui venait du côté de la mer et monter à gros bouillons dans l'étroit canal qu'elles remplissaient. Des monstres marins arrivaient avec des flots, s'arrêtaient en face de Notre-Dame et de l'archevêché et faisaient effort pour se précipiter du fleuve sur le quai. Alors une seconde vision arriva, je fus transporté dans un couvent de religieuses vêtues de noir où je demeurai très-longtemps. Cet exil fini je me retrouvai au même lieu où mon songe avait commencé. Mais le palais archiépiscopal avait disparu et, à sa place, s'étendait sous mes yeux une pelouse fleurie. Les eaux de la Seine avait repris leurs cours naturel ; le soleil brillait de son éclat accoutumé ; l'air était frais et comme parfumé des baumes du printemps, de l'été et de l'automne mêlés ensemble ; c'était dans toute la nature quelque chose que je n'avais jamais senti. Pendant que j'en jouissais avec une sorte d'ivresse, j'aperçus à ma droite dix

hommes vêtus de blanc ; ces dix hommes plongeaient leurs mains dans la Seine, en retiraient les monstres marins que j'y avais vus et les déposaient sur le gazon transformés en agneaux. — Vous le voyez, ajouta M. de Quélen, tout ce songe de 1820 s'est fidèlement accompli. La monarchie représentée par le soleil couvert d'un voile noir, est tombée précisément au milieu de la confiance et de la joie causées par la prise d'Alger ; le peuple s'est jeté sur Notre-Dame et sur mon palais. Le palais a été détruit et une pelouse semée d'arbres en couvre l'emplacement ; j'ai longtemps habité et j'habite encore ici même où je vous parle dans une maison de religieuses vêtues de noir ; que reste-t-il pour que mon songe ait tout son accomplissement, sinon de voir à Paris ces hommes vêtus de blanc et occupés à en convertir le peuple ? Or c'est peut-être vous qui les y amènerez. »

Chose singulière ! quelques mois après, lorsque j'eus revêtu l'habit des Frères Prêcheurs au couvent de la Minerve, à Rome, j'en fis part à M. de Quélen par une lettre pleine de reconnaissance et de respectueuse affection. Il resta deux mois sans me répondre, contre son habitude. Enfin je reçus de lui un mot où il m'annonçait que le lendemain même du jour où ma lettre lui était parvenue, il avait été atteint d'une maladie grave, dont il n'était pas encore remis et dont il mourut vers les derniers jours de l'année 1839.

Ainsi, dans ce songe de 1820, il avait vu tous les grands événements de sa carrière épiscopale, et le terme lui en avait été indiqué par l'apparition de ces religieux qui devaient bientôt, en ma personne et du haut de la chaire de Notre-Dame, évangéliser son peuple.

CHAPITRE VI

Commencement d'exécution. — Noviciat à la Quercia. Établissement à Sainte-Sabine.

Je devais naturellement commencer par Rome. Je m'y rendis et y rentrai le jour même de l'Assomption 1838. Le général des Frères Prêcheurs, auquel je m'ouvris tout d'abord de mon dessein, m'approuva sans peine et m'accorda un diplôme par lequel il m'autorisait officiellement à travailler au rétablissement de l'Ordre et me promettait de sa part toute protection. Une fois ce gage dans mes mains, c'était du côté de la France et de l'opinion publique qu'il fallait me tourner. J'écrivis en quelques mois, tout en courant les chemins de Rome à Paris, le *Mémoire pour le rétablissement en France de l'Ordre des Frères Prêcheurs*. Plaidoyer court, substantiel et animé, il traitait la question générale du droit de la conscience à la vie évangélique sous les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, et il traçait en quelques chapitres une image vivante des lois et de l'histoire de

l'ordre de Saint-Dominique. Quelques noms fameux et populaires, tels que ceux de Barthélemy de Las Casas, de Savonarole, et de saint Thomas d'Aquin, y étaient rappelés, et je terminais par un long chapitre sur l'Inquisition, où étaient relevées une foule d'erreurs touchant l'origine et le vrai caractère de cet étrange établissement. Ce mémoire fut envoyé à tous les membres de la Chambre des pairs et de la Chambre des députés; il se vendit bien et fit entrer dans le domaine public les idées auxquelles je m'étais voué. Il me donna aussi mon premier disciple : c'était un jeune homme, fils d'un riche boucher de Paris, et qui s'appelait Réquédat.

Réquédat s'était élevé l'âme en fréquentant l'école politique et économique de M. Buchez. Plongé jusque-là dans un matérialisme vulgaire, la parole de son maître lui avait ouvert les yeux sur des horizons meilleurs. Dieu lui avait apparu dans la nature et dans l'humanité, et la lecture de l'Évangile, en lui révélant Jésus-Christ, avait achevé de conquérir son intelligence à la vérité. Je ne sais quelle main lui avait porté mon mémoire; il l'avait lu avec ardeur, et, passant tout d'un coup de la spéculation intellectuelle des choses divines au désir de l'apostolat, il était venu me trouver. Je l'accueillis comme un frère envoyé de Dieu; aucune question ne fut débattue, aucun éclaircissement demandé, aucune crainte manifestée; c'était un passager tout prêt à monter mon

pauvre vaisseau et qui ne regardait même pas l'océan inconnu dont il allait traverser les flots.

Des âmes semblables me vinrent plus tard, mais aucune plus belle, aucune plus pure et plus dévouée, aucune empreinte au front d'une prédestination plus rare. Il eut sur tous les autres la gloire d'être mon premier compagnon, et la mort, en le frappant bientôt d'un arrêt précoce, y a laissé dans ma mémoire une virginité que rien n'a ternie.

Je ne parlerai pas d'un jeune ecclésiastique qui se joignit à nous, parce qu'il fut bientôt infidèle à sa démarche, et nous laissa seuls, Réquédat et moi, dans les hasards où nous nous étions jetés.

On était au printemps de 1839 ; je refis avec Réquédat ce chemin de Paris à Rome, que j'avais déjà parcouru trois fois ; mais précédemment le doute et l'inquiétude agitaient mon esprit. Cette fois tout était lumineux comme le ciel sous lequel nous marchions. Les lignes de mon existence m'apparaissaient clairement ; je n'avais plus qu'à mener à fin les conférences de Notre-Dame et à rétablir en France l'Ordre dans lequel j'allais entrer.

Mon compagnon allégeait encore mon cœur par la sérénité de ses traits et l'intrépidité de son dévouement. Aussi ce voyage fut-il une sorte de fête continuelle.

Nous prîmes l'habit à Rome, dans l'église de la Minerve, le 9 avril 1839, et l'on nous envoya presque

aussitôt au couvent de la *Quercia*, près de Viterbe, pour passer l'année de notre noviciat. Ce couvent avait une belle légende. Il avait été construit au quinzième siècle autour d'une image miraculeuse de la sainte Vierge, découverte dans une forêt entre les branches d'un chêne. C'était la ville de Viterbe qui l'avait élevé, et la magistrature municipale étant incertaine sur l'ordre auquel il fallait l'offrir, avait résolu de se transporter un matin vers la porte de la ville qui s'ouvre sur la route de Florence et de donner les clefs du nouveau monastère au premier religieux qui se présenterait. Cette bonne fortune échut au général de notre ordre, qui prit immédiatement possession de la *Quercia*. Ce couvent avait une belle église, un beau cloître, un vaste parc planté de vignes et d'oliviers, et tout autour de lui des vallons escarpés, des bois et des montagnes. Notre séjour d'une année y fut très-paisible, sous la conduite d'un vénérable vieillard qui en était prieur et qui s'appelait le P. Palmegiani. Notre profession eut lieu le 12 avril 1840. Le prince et la princesse Borghèse vinrent y assister, et à notre retour à Rome, qui eut lieu quelques jours après, plusieurs jeunes Français furent à notre rencontre pour nous faire honneur.

On nous établit au couvent de Sainte-Sabine sur le mont Aventin. Le frère Réquédat, consumé en quelque sorte par la joie de son sacrifice, avait été atteint d'une phthisie pulmonaire et devait bientôt y succom-

ber. Mais la Providence avait pourvu à ce que je ne demeurasse pas seul : trois autres Français étaient venus nous joindre et habitaient avec nous le cloître de Sainte-Sabine. Le premier, qui s'appelait Piel, était un architecte dont la réputation commençait à poindre; le deuxième, appelé Besson, était un jeune peintre venu à Rome avec sa mère pour y étudier les grands modèles de l'art. Tous les deux, comme le frère Réquédat, sortaient de l'école de M. Buchez et y avaient puisé, avec la foi chrétienne, l'ardeur des saints dévouements. On s'étonnera peut-être qu'une école plutôt politique que religieuse envoyât ainsi dans les cloîtres plusieurs de ses disciples; mais il y avait alors en France un travail extraordinaire de doctrines, quelque chose qui ressemblait à ces premiers siècles de l'Église où l'on voyait des philosophes quitter Platon pour l'Évangile, et la sagesse humaine pour la sagesse révélée de Dieu.

L'histoire du jeune Besson était singulière. Amené à Paris du fond des vallées du Jura par une mère pauvre, il était entré avec elle dans la maison du curé de Notre-Dame de Lorette. Cet homme généreux l'avait placé à ses frais dans un pensionnat de Paris, où il réussissait très-peu. Quelquefois, on faisait appel à sa raison contre son cœur au sujet de cet enfant, mais il répondait avec une sorte de pressentiment prophétique : « Ayez patience; quelque chose me dit que cet écolier indocile sera un jour un

instrument entre les mains de Dieu. » Cette persuasion était si forte chez lui, qu'en mourant il laissa à la mère un legs de 40,000 francs, qui étaient, je crois, tout son patrimoine. Les prévisions du pieux curé se réalisèrent, et Sainte-Sabine, en recevant le jeune Besson dans sa petite colonie française, y reçut un accroissement de piété et de grâce qui renfermait tout une bénédiction.

Le troisième hôte, survenu avec Piel et Besson, était un jeune ecclésiastique du diocèse de Nancy, qui avait été supérieur du petit séminaire de Pont-à-Mousson. Je l'avais connu à Metz, pendant une prédication de 1838, et il m'avait dès lors témoigné quelque sympathie.

Nous vivions à Sainte-Sabine avec d'illustres souvenirs de notre ordre. Tout y était plein de la mémoire de saint Dominique, de saint Hyacinthe, du bienheureux Ceslas, de saint Pie V. On montrait dans le jardin, entre des parois de briques, un vieux tronc d'oranger que la tradition disait y avoir été planté par saint Dominique lui-même. Pendant notre séjour, il poussa du pied une jeune et forte tige qui donna bientôt des fleurs et des fruits. On remarqua ce phénomène comme une sorte de présage d'un rajeunissement de l'Ordre et de l'esprit du saint patriarche, et notre foi accueillit volontiers cet encouragement. Nos jours passaient vite entre les exercices ordinaires de la vie religieuse et des réunions où nous nous efforcions de pénétrer la

doctrine de saint Thomas d'Aquin. Quelques Français venaient nous voir comme une sorte de curiosité; mais la paix qui régnait autour de nous, les entretiens élevés du frère Piel, l'air angélique des frères Réquédat et Besson, leur inspirèrent aisément la pensée que la grâce de Dieu germait dans ces trois ou quatre épis de blé et qu'elle y fleurirait un jour.

Cependant le mal de Réquédat s'aggravait et nous le vîmes s'éteindre entre nos bras le 2 septembre 1840. La mort nous donnait ainsi sa consécration, et elle choisissait parmi nous l'âme qui était sans doute la mieux préparée et la plus digne de monter vers Dieu pour lui parler de nous. Nous ensevelîmes ce doux et fort jeune homme dans l'église même de Sainte-Sabine, et quelquefois encore l'étranger y discerne son modeste tombeau de briques surmonté d'une inscription qui rappelle son nom, sa mort prématurée et l'œuvre dont il fut les prémices.

L'heure était venue, non pas de rentrer en France, mais de lui donner un moment le spectacle de notre résurrection. Je m'y fis précéder par *la Vie de saint Dominique*, que j'avais écrite à la *Quercia* sur les monuments primitifs du treizième siècle et qui était destinée à rétablir dans les esprits sincères la véritable physionomie du prétendu fondateur de l'Inquisition.

CHAPITRE VII

Inauguration de l'ordre à Notre-Dame de Paris. — Retour à Rome. — Disgrâce et dispersion.

Je traversai la France avec ce froc religieux qu'elle n'avait pas vu depuis cinquante ans. Çà et là quelques marques d'étonnement m'accueillirent. Deux ou trois fois ces marques de surprise revêtirent un caractère quelque peu agressif. Je n'y fis aucune attention et j'habituai le public à me voir comme je m'habituai moi-même à paraître devant lui sous l'armure d'une antiquité oubliée. On était dans l'hiver de 1841. C'était Mgr Affre qui occupait le siége archiépiscopal de Paris, et cette circonstance me promettait qu'aucune crainte pusillanime ne mettrait obstacle à la manifestation dont j'étais préoccupé. Le nouvel archevêque, homme droit et courageux, m'avait toujours été favorable; il m'accueillit comme l'eût fait son prédécesseur, mais peut-être avec une nuance de virilité de plus. Quand j'eus parlé de paraître dans la chaire de Notre-Dame avec mon vieil habit du moyen âge, il

n'y fit aucune objection et me laissa désigner le jour qui m'agréerait le plus. Il y avait cinq ans que ma parole n'avait été entendue à Paris. Était-elle toujours la même, le froc ne l'étoufferait-il point sous son impopularité? Le R. P. de Ravignan, mon successeur à Notre-Dame, ne m'avait-il pas enlevé par ses succès le prestige de ceux que j'avais obtenus? Que dirait le gouvernement, le peuple, les journaux, bravés en quelque sorte par la sanglante réapparition d'un moine inquisiteur? Toutes ces questions que chacun s'adressait, faisaient à mon discours un exorde éloquent, mais abrupt et dangereux.

Je parus enfin à Notre-Dame avec ma tête rasée, ma tunique blanche et mon manteau noir. L'archevêque présidait; le garde des sceaux, ministre des cultes, M. Martin (du Nord), avait voulu se rendre compte par lui-même d'une scène dont personne ne savait bien l'issue; beaucoup d'autres notabilités se cachaient dans l'assemblée, au milieu d'une foule qui débordait de la porte au sanctuaire. J'avais pris pour sujet de mon discours *la Vocation de la nation française*, afin de couvrir de la popularité des idées l'audace de ma présence. J'y réussis et le surlendemain le garde des sceaux m'invitait à un dîner de quarante couverts qu'il donnait à la Chancellerie. Pendant le repas, M. Bourdeau, ancien ministre de la justice sous Charles X, se pencha vers un de ses voisins et lui dit : « Quel étrange retour des choses de ce monde ! Si, quand j'étais garde

des sceaux, j'avais invité un dominicain à ma table, le lendemain la Chancellerie eût été brûlée. » Il n'y eut pas d'incendie, et même aucun journal ne réclama contre mon *auto-dà-fé* la vengeance du bras séculier.

Je ramenai à Rome, à l'issue de cette démonstration, cinq nouvelles recrues. Quelques autres se firent à Rome même, parmi les jeunes gens qui s'y trouvaient de passage, et j'eus le bonheur de voir réunis autour de moi, dans le vieux cloître de Saint-Clément, où l'on nous avait transférés, douze Français prêts à revêtir l'habit des Frères Prêcheurs.

Après avoir eu une audience favorable de Grégoire XVI, nous commençâmes une retraite de préparation à la prise d'habit ; nous avions orné de fleurs et de branchages le sanctuaire de Saint-Clément et tout respirait autour de nous la joie dont nous étions remplis. Mais c'était là que l'ennemi nous attendait. Tant que mon dessein n'avait paru à tous que la chimère d'un esprit aventureux, personne n'avait songé à y mettre obstacle. On espérait du temps seul la ruine d'un projet extravagant. Mais il n'en était plus ainsi ; la publication de mon *Mémoire* et de la *Vie de saint Dominique*, le succès éclatant du discours de Notre-Dame, ma prise d'habit personnelle et ma profession, et enfin cette brillante jeunesse qui n'attendait plus que l'heure d'en suivre l'exemple, tout cela avait ému la jalousie et la crainte de mes adversaires quels qu'ils fussent. Un soir que nous rentrions de la promenade

dans le cloître de Saint-Clément, un ordre nous vint de la secrétairerie d'État de quitter Rome et d'aller où nous voudrions pour y prendre l'habit et y faire notre noviciat. Je répondis que dès le lendemain l'ordre serait exécuté. Mais le lendemain, de bonne heure, un second ordre nous vint qui m'enjoignit de rester à Rome, pendant que la moitié de mes compagnons se rendrait à la *Quercia* et l'autre moitié au couvent de Bosco, dans le Piémont. L'intention était visible ; on espérait, en nous séparant, nous dissoudre, et que ces trois tronçons ne pourraient plus conserver leur séve privés de racines et d'unité. Mais c'était une erreur. Notre dispersion fut comme la captivité de Babylone ; elle enflamma les âmes d'une générosité plus fervente, et pas une défection n'eut lieu dans ce petit troupeau arraché à son pasteur.

Ma présence à Rome n'était plus nécessaire. Vers la fin de l'automne de 1841, je demandai la permission de rentrer en France pour y prêcher. On me l'accorda. Je visitai en passant nos exilés de la *Quercia* et de Bosco et les encourageai de mon mieux par la perspective de notre prochain établissement en France, à quoi j'allais travailler.

CHAPITRE VIII

Prédications à Bordeaux et à Nancy. — Le Frère de Saint-Beaussant. — Première fondation à Nancy.

Ma prédication de Bordeaux dura cinq mois, et nulle ville après Paris ne me parut aussi sensible à la parole. J'y conquis de telles sympathies, qu'il m'eût été facile d'y asseoir la première maison de notre ordre. Mais, outre que je n'avais pas encore assez de religieux à ma disposition, l'archevêque ne parut pas disposé à nous prêter son concours.

Je passai à Bosco l'été de 1842 et tout l'hiver suivant à Nancy. Il s'en fallait bien que cette ville eût l'ardeur de Bordeaux, et cependant c'était elle que la Providence avait choisie pour être le lieu de notre première fondation. Il s'y rencontra parmi mes auditeurs un homme jeune encore, libre de sa personne, possesseur d'une fortune qui n'était pas très-considérable, mais qui lui donnait pourtant une grande latitude pour la satisfaction de goûts élevés et généreux. Artiste, voyageur, doué d'un esprit de salon remarquable et d'une amé-

nité qui charmait tout le monde, il avait vécu jusque-là dans les plaisirs honnêtes mais inutiles d'une société qui l'aimait, étranger du reste aux sérieuses pensées de la religion. Et néanmoins il était marqué du signe invisible des prédestinés. Quelques mois auparavant, au retour d'un voyage d'Italie, entré par hasard dans une église de Marseille, il y avait entendu le premier appel de Dieu. Depuis lors son âme portait le trait fatal, et elle errait sur ces confins brûlants où le monde et l'Évangile se livrent les derniers combats. La lumière n'était plus douteuse, mais elle ne régnait encore qu'imparfaitement sur sa nouvelle conquête. M. Thierry de Saint-Beaussant, ainsi s'appelait-il, compta bientôt parmi les jeunes Lorrains qui faisaient de ma prédication une affaire de cœur en même temps qu'une affaire de foi. Circonspect sous le feu d'une vive imagination, il me charmait à la fois par son ardeur et sa solidité, et je fus longtemps à pressentir le dessein qui travaillait son esprit. Tous les disciples qui m'étaient venus jusque-là, parmi les laïques, avaient été emportés par un enthousiasme dont ils n'étaient pour ainsi dire pas les maîtres ; M. de Saint-Beaussant se dominait sans effort. Enfin il s'ouvrit à moi de la pensée où il était de nous établir à Nancy, et tous deux d'accord nous sondâmes le chef du diocèse, qui était alors Mgr Menjaud, coadjuteur du siége avec future succession. Il eut le courage de nous donner sa parole sans prendre l'avis du ministère, et tout en prévoyant bien que notre

projet ne se réaliserait pas sans difficulté, soit du côté de l'opinion, soit du côté du gouvernement.

M. de Saint-Beaussant nous acheta donc une petite maison, capable tout au plus de loger cinq ou six religieux. Nos amis la garnirent des meubles les plus indispensables, on dressa un autel dans une chambre, et le jour même de la Pentecôte 1843, j'en pris possession. Tout était petit, étroit, aussi modeste que possible ; mais en songeant que depuis cinquante années nous n'avions en France ni un pouce de terre sous nos pieds, ni une tuile sur notre tête pour nous couvrir, j'étais dans un inexprimable ravissement. Quelques jours après, nous reçûmes une magnifique bibliothèque de dix mille volumes, que M. l'abbé Michel, curé de la cathédrale, avait léguée à ses neveux, avec l'ordre exprès d'en faire don au premier corps religieux qui s'établirait à Nancy. Plus tard, M. de Saint-Beaussant compléta lui-même sa fondation en y ajoutant une chapelle, un réfectoire et quelques cellules pour loger des hôtes. Il en fut le premier, et comme autrefois d'illustres fondateurs venaient reposer leur vie à l'ombre des cloîtres qu'ils avaient bâtis, il se fit une joie d'habiter parmi nous. Quoique d'une santé faible, qui exigeait des ménagements infinis, il voulut s'astreindre à notre nourriture et essayer peu à peu ses forces dans des austérités qu'il souhaitait embrasser un jour. J'eus le bonheur de le voir novice. Ce grand changement dans sa vie n'en apporta aucun dans le charme de

son commerce ; il conserva sous le froc toutes les grâces de sa belle nature : gai, simple, entraînant, faisant aimer Dieu avec lui. Nous ne le gardâmes pas longtemps, il mourut en 1853, à notre collége d'Oullins, et fut enseveli dans la chapelle de cet établissement. Je plaçai une inscription sur sa tombe comme je l'avais fait pour le frère Réquédat. L'un et l'autre, dans un ordre différent, furent les prémices de notre résurrection ; le frère Réquédat me donna la première âme de l'édifice, le frère de Saint-Beaussant m'en donna la première pierre.

CHAPITRE IX

Reprise des conférences à Notre-Dame de Paris. État des esprits et des affaires en ce moment. — Deuxième fondation à Chalais près de Grenoble.

Rien ne s'opposait plus à ce que je reprisse mes conférences de Notre-Dame, et à ce que désormais les deux œuvres marchassent de concert en se soutenant l'une par l'autre. Mgr Affre m'en avait plusieurs fois pressé depuis son avénement au siége archiépiscopal de Paris; il renouvela ses instances, et je n'eus plus aucune raison de m'y refuser, après avoir acquis à mon Ordre le droit de naturalisation. Le R. P. de Ravignan conserva la station du Carême et je pris celle de l'Avent. Je retrouvai après sept années mon auditoire tel que je l'avais laissé, jeune et sympathique. Mais il s'en fallait bien que l'état général des affaires et des esprits fût le même. Une lutte passionnée et générale au sujet des droits de l'Église avait succédé au calme de 1835 et 1836. Le roi parut effrayé de mon retour

au milieu de ces circonstances animées. Il manda l'archevêque aux Tuileries, et là, pendant une heure, en présence de la reine, il essaya d'obtenir de lui que je ne montasse point dans la chaire où j'étais attendu. L'archevêque lui répondit avec fermeté : « Le P. Lacordaire est un bon prêtre, il appartient à mon diocèse, il y a prêché avec honneur ; c'est moi qui l'ai rappelé volontairement et qui lui ai donné ma parole publique ; je ne pourrais maintenant la lui retirer sans me déshonorer aux yeux de mon diocèse et de toute la France. » Le roi, ne pouvant vaincre son courage, finit par lui dire : « Eh bien! monsieur l'archevêque, s'il arrive un malheur, sachez que vous n'aurez ni un soldat ni un garde national pour vous protéger. »

Cette scène, qui fut bientôt connue, révèle à elle seule le degré d'excitation des partis tel qu'il était alors. Ce n'était plus seulement un homme célèbre entouré de quelques disciples qui protestait contre l'oppression de la société chrétienne en France, mais l'épiscopat entier soutenu de toutes les âmes qui attachaient du prix à leur foi. Les évêques publiaient des mandements ; des voix courageuses leur faisaient écho dans les deux Chambres. Une presse active répétait leurs plaintes en les multipliant ; enfin des associations et des comités tenaient en haleine tous ces moyens d'action en leur donnant un centre et une impulsion commune. Pour la première fois depuis 1789, l'Église

de France réclamait sa liberté et ne l'attendait plus d'un prince ou d'un parti. Comment cette transformation avait-elle eu lieu? Comment une patience si longue avait-elle été enfin remplacée par un courage militant? Comment surtout, après la chute de *l'Avenir*, ses doctrines se trouvaient-elles invoquées par l'épiscopat, au grand étonnement du pouvoir qui, délivré de la gloire et du génie de l'abbé de la Mennais, croyait n'avoir plus affaire qu'à une Église sans organe, énervée dans les liens du despotisme administratif? Assurément le phénomène était curieux, et il mérite qu'on en recherche les causes.

En 1789, l'ancienne Église de France s'était vaillamment défendue à l'Assemblée constituante et elle avait cherché sincèrement à unir sa cause aux nouvelles destinées du pays. Rejetée du droit national par la servitude que lui imposait la constitution civile du clergé, elle avait porté sur les échafauds et dans l'exil une protestation qui, en sauvant son honneur, l'avait relevée des opprobres du dix-huitième siècle. Quand le premier consul, comprenant qu'il n'y avait en France d'autre religion que celle-là, l'eut fait rentrer par le Concordat dans le droit public français, cette Église mutilée, pauvre et éblouie d'un si grand bienfait, n'eut juste que le courage nécessaire pour ne pas sacrifier à la toute-puissance du maître du monde la majesté et la liberté du souverain Pontificat. Affranchie, en 1814, de cette main de fer qui tenait tout

captif sans compensation pour aucune idée et pour aucun progrès, elle avait mis toutes ses espérances dans la dynastie des Bourbons, persuadée que ce n'était pas de la Charte, mais du cœur des princes que lui viendrait le remède à tous ses maux. La révolution de 1830 ne l'avait point détrompée, et quand l'abbé de la Mennais voulut lui donner un autre point de ralliement que le panache blanc de Henri IV, une autre force que celle de la bonne volonté de ses rois, elle le repoussa comme un novateur inspiré par le souffle de la révolution. Et cependant voilà que dix années après elle reprend les traces de l'homme qu'elle avait méconnu; ses évêques réclament au nom de la Charte, en vertu du droit commun, la liberté d'enseignement, liée à toutes les libertés politiques civiles et religieuses de l'Europe moderne. On s'associe, on adresse des pétitions aux Chambres, on émeut l'opinion publique, et le comte de Montalembert, l'un des plus illustres disciples de M. de la Mennais, préside à tout ce mouvement, qu'il anime de son éloquence à la Chambre des pairs et qu'il soutient au dehors de son infatigable activité. Et comme il semble qu'il y ait là une contradiction avec l'Encyclique de Grégoire XVI, du 15 août 1832, un évêque dresse de cet acte un commentaire théologique, où il restreint dans les limites d'une libérale interprétation la pensée du souverain Pontife encore vivant. Rome se tait, la Compagnie de Jésus approuve, et moi-même, revêtu de l'habit religieux, je

parais à Notre-Dame comme une de ces libertés qui sont dans la bouche et dans le cœur de tous les catholiques. Le roi en juge ainsi, et c'est l'archevêque de la capitale qui me défend sous mon froc, symbole inattendu non de l'Inquisition, mais de l'affranchissement.

Que s'était-il donc passé? Une grande chose. Le temps avait coulé, et la servitude de l'Église continuant avec lui toujours plus pesante, sans qu'aucun miracle ni qu'aucun prince vînt à son secours, il avait bien fallu songer à d'autres moyens que l'espérance, à une autre action que cette main extraordinaire de Dieu qui ne paraît qu'à de rares intervalles dans le gouvernement de l'humanité. Ce que 1830 n'avait révélé tout d'abord qu'à quelques esprits était devenu à la longue une impression générale; la parole de *l'Avenir* avait germé de son tombeau comme une cendre féconde, et la chute de l'abbé de la Mennais, précipité par sa faute comme une victime expiatoire, avait écarté du champ de bataille un général qui avait trop d'ennemis pour conduire désormais aucune chose, aucun droit, aucune idée à la victoire. Remplacé par M. de Montalembert, qui était innocent de tout système philosophique ou théologique, ce jeune capitaine s'était trouvé à la fois la souplesse qui rapproche, l'ardeur qui entraîne, le rang qui attire, la parole qui émeut et l'activité qu'aucune lassitude n'atteint. La liberté d'enseignement avait été d'ailleurs admirable-

ment choisie pour le drapeau de cette guerre. Réclamée dès 1814, admise même avant 1830 par une jeune portion du libéralisme français comme une nécessité logique des temps, écrite dans la nouvelle Charte, sans cesse promise et sans cesse refusée, elle avait finie par saisir toutes les intelligences et par devenir entre les incroyants et les chrétiens, entre les libéraux sincères et ceux qui ne l'étaient pas, une de ces positions morales d'où dépendent les doctrines et les siècles. C'était en outre une si étrange absurdité que dans un pays catholique les familles chrétiennes ne pussent pas faire élever leurs enfants par des maîtres qui eussent au moins leur foi, que l'horreur de cette oppression s'accroissait naturellement chaque jour et devenait insupportable aux esprits les plus modérés. Un évêque pouvait-il rester l'âme fermée à une douleur de conscience si profonde et si naturelle? Pouvait-il, pour conserver sa paix, méconnaître toujours le gémissement des mères et cette flétrissure précoce de la foi dans le cœur des générations. Ah! il eût fallu, pour y être insensible toujours, que la France n'eût plus eu ni pères, ni mères, ni évêques, ni libéraux dignes de ce nom, et que le vent de l'incrédulité y eût tari jusqu'à la dernière source des plus naturelles affections. Il ne s'agissait donc plus ni de M. de la Mennais, ni de *l'Avenir*, ni même de l'Encyclique du pape Grégoire XVI, mais de sauver enfin par un effort unanime les inspirations les plus sacrées de

la conscience et les sentiments les plus invincibles du cœur de l'homme. Personne n'avait vu là une question d'amour-propre ou de parti et, la foi étant sauve, chacun se battait avec la seule arme qui restât aux mains du droit. C'est pourquoi je ne rappelle pas ces souvenirs comme le triomphe personnel d'une école, mais comme la gloire commune de tous ; et, de même que les Croisés oublièrent toutes les distinctions et les rivalités de race le jour où Jérusalem captive fut rendue à la liberté de la Croix, ainsi au jour où la liberté d'enseignement fut enfin conquise, on ne se souvint que d'une chose, c'est qu'on avait combattu ensemble pour l'arracher aux ennemis de la vraie civilisation.

Mon retour à Notre-Dame, au milieu de cette grande lutte n'avait plus seulement le caractère d'une prédication apologétique destinée à la jeunesse contemporaine, il devenait un incident de cette lutte et une question de liberté. Tous le comprenaient ainsi, et mon premier discours était l'objet d'un attente générale. Des jeunes gens catholiques vinrent armés à Notre-Dame, au pied de ma chaire, entraînés sans doute par une exaltation exagérée, mais qui témoignait de l'inquiétude des esprits. Mon discours fut faible, tel cependant qu'il le fallait pour obtenir de l'opinion publique un traité préliminaire de paix. Le gouvernement fut satisfait d'avoir échappé à une tempête ; il s'efforça pendant quelques semaines encore de dérober mon froc à la curiosité générale, puis il se

lassa de cette tyrannique puérilité et désormais, dans toutes les chaires et dans tous les chemins de la France, l'habit religieux reprit le droit de bourgeoisie qu'il avait perdu en 1790. Ce fut là, à vrai dire, la première conquête de l'Église de France dans la grande et difficile route de la liberté. Elle ne fut ni obtenue, ni consacrée par une loi, mais le triple résultat des besoins de la conscience, de la force cachée de l'Évangile et de la modération du gouvernement. Ce gouvernement tenait à n'être pas persécuteur et quand il vit la tranquillité publique assurée, il accepta tacitement ce qu'il n'aurait empêché qu'au prix de violences qui n'étaient pas dans ses intentions. Dès qu'il y a chez un peuple des éléments sérieux de liberté, ces éléments travaillent même sans le savoir, contre toutes les oppressions, et comme la vérité appelle la vérité, comme la justice appelle la justice, ainsi, dans ce cercle logique des choses divines et humaines, la liberté appelle la liberté. Il n'y a que les nations étouffées dans les serres sanglantes d'un despotisme absolu qui ne peuvent rien pour respirer plus à l'aise, parce que l'air même leur manque et que la bouche de leurs maîtres est scellée sur la leur avec l'airain. La France n'en était pas là ; elle avait une Charte, des assemblées délibérantes, des journaux, des écrivains, des orateurs, une religion qui sortait de son âme, et, quand un peuple est ainsi armé, c'est sa faute s'il ne conquiert pas les droits légitimes qui lui manquent encore.

Désormais ma carrière apostolique ne fut plus interrompue, et je ne descendis de la chaire de Notre-Dame qu'après le carême de 1851, lorsque j'eus achevé l'exposition des vérités dogmatiques dont l'enchaînement avait fait l'originalité de mon œuvre. Je dis le carême, parce que, la santé du R. P. de Ravignan l'ayant contraint à la retraite, je repris naturellement la station principale de l'année. Une partie de mes hivers étant libre, je donnai à Grenoble ce qui me restait de celui de 1844. J'y fis à mon Ordre et à ma personne quelques amis dont l'affection a survécu à toutes les vicissitudes du temps. Ce fut par leur conseil et par leur aide que j'entrepris une seconde fondation.

Presqu'en même temps que saint Bruno créait la grande Chartreuse au centre d'âpres montagnes séparées des Alpes par le cours de l'Isère, quelques religieux de l'Ordre de Saint-Benoît voulurent établir sur ces mêmes hauteurs une réforme, qui n'eut ni une longue durée ni une grande célébrité. Mais, au lieu de se cacher dans la partie la plus inaccessible de ce désert, ils choisirent sur le versant du midi, entre des rochers, des forêts et des prairies, un plateau inondé de soleil et d'où la vue s'étend par deux larges échancrures d'un côté sur la vallée du Grésivaudan, de l'autre jusqu'à la plaine où la Saône et le Rhône entourent Lyon de leurs eaux. Ils bâtirent dans cette riante solitude un couvent qu'ils appelèrent du nom de Chalais et d'où ils prirent eux-mêmes celui de Calésiens. Après y

avoir fait un séjour de deux siècles, ils le cédèrent aux religieux de la grande Chartreuse qui le destinèrent à donner un peu de soleil à ceux de leurs vieillards qui ne pouvaient plus suffire à l'austérité des cloîtres de saint Bruno. A l'époque de la révolution, ce domaine fut détaché du vaste ensemble qui composait le patrimoine de la Grande-Chartreuse et vendu au nom de la nation. Le dernier propriétaire vint me l'offrir pendant ma prédication de Grenoble. Je l'achetai après avoir pris le consentement du chef du diocèse, Mgr Philibert de Bruillard, alors âgé de quatre-vingt-deux ans, et qui malgré sa vieillesse ne craignit pas de s'exposer pour nous à une lutte avec le gouvernement. Le contrat fut signé dans le plus grand secret. Aucun préparatif de prise de possession n'eut lieu de peur d'éveiller l'attention publique et surtout celle du préfet. Je me rappelle encore le jour où, réuni dans une maison de campagne, aux portes de Grenoble, avec quelques-uns de nos jeunes religieux que j'avais fait venir de Bosco, nous partîmes pour cette chère montagne de Chalais. La voiture nous déposa à ses pieds, aux bords de la grande route; il nous fallut trois heures de marche pour en gravir les escarpements et les détours. Nous arrivâmes vers l'heure où le soleil se couchait, accablés de fatigue, sans provisions, sans meubles, sans ustensiles, chacun ayant son bréviaire sous le bras. Heureusement les fermiers n'étaient pas encore partis et nous avions compté sur eux. Ils nous firent un grand feu et nous

nous mîmes gaiement à table autour d'une soupe et d'un plat de pommes de terre. La nuit, passée sur la paille, nous donna un profond sommeil, et le lendemain, au point du jour, nous pûmes admirer la magnifique retraite que Dieu nous avait préparée. La maison était pauvre ; l'église, avec ses épais murs du moyen âge, n'était plus qu'un grenier à foin. Mais quelle majesté dans les bois! Quelle puissance dans ces lignes de rochers qui s'élevaient au-dessus de nos têtes ! Quel charme dans ces prairies qui étendaient plus près de nous leur gazon et leurs fleurs ! De longues allées séculaires, ombragées d'arbres inégaux, nous conduisirent dans toutes sortes de lieux cachés, aux bords des précipices, aux bords des torrents, sous des massifs de sapins ou de hêtres, entre des taillis plus jeunes, et enfin jusqu'aux sommets qui étaient comme la couronne de ces sites enchantés. Il fallut du temps pour réparer la maison et en organiser le service. Mais les privations nous étaient douces au milieu de cette nature élue depuis plus de sept siècles par la grâce de Dieu, et où les ruines de quelques années n'avaient pas ôté le parfum de l'antiquité religieuse. La cloche des Bénédictins et des Chartreux existait encore dans sa flèche couverte de tuiles de sapin, et l'horloge qui avait sonné pour eux les heures de la prière nous y appelait à notre tour.

On sut bientôt que le désert de Chalais avait refleuri sous la main de Dieu. Des hôtes nous vinrent de toute

part, et ce qui n'était plus qu'un séjour de gardes et de bûcherons redevint un pèlerinage des âmes pieuses. Le soir, dans la chapelle à demi-restaurée, nous chantions le *Salve Regina*, selon la coutume de l'Ordre, et il y avait une grande joie à entendre sur ces cimes, au milieu des murmures du vent, la psalmodie qui porte jusqu'aux anges un écho de leur propre voix.

Le voisinage de la Grande-Chartreuse ne tarda pas à établir entre les deux maisons une fraternité qui était une grâce de plus. Un chemin mystérieux conduisait de l'une à l'autre, à travers les vallées et les hauteurs qui nous séparaient ; nous l'eûmes bientôt découvert. Il fallait six heures pour le franchir, tantôt en gravissant par un étroit sentier la sinuosité des roches, tantôt en côtoyant de vertes et fines prairies, tantôt en s'enfonçant dans des forêts profondes, où les arbres ne tombaient jamais sous la main de l'homme et où on rencontrait tout à coup des espaces libres semblables à des jardins, jusqu'à ce qu'on arrivât en face de l'espèce d'abîme où s'élevaient, solitaires et dans leur repos de sept siècles, les grandes édifications sorties de la cellule de saint Bruno. Cette route du désert nous ramenait ensuite à notre pauvre monastère, et, parvenus à un certain point d'où notre œil plongeait sur ses toits, sur ses prairies et jusque sur le cours blanc et rapide de l'Isère, nous retrouvions toujours avec transport ce beau soleil que nous y avions laissé le matin, et qui nous attendait le soir

pour nous dire cet adieu si cher à tous ceux qui unissent sa lumière aux souvenirs de leurs cœurs.

Le voisinage de la Grande-Chartreuse n'était pas le seul qui adoucit pour nous l'austérité du séjour de Chalais. Au bas de nos sommets escarpés et à l'entrée même de la vallée du Grésivaudan, s'élevait le bourg de Voreppe, qui était notre point de départ et notre point d'arrivée, selon que nous montions ou que nous descendions la montagne. Là, dans un presbytère simple et modeste, l'hospitalité ne nous manquait jamais, et la table de son vieux curé était toujours prête à réparer nos forces. Peu de chose nous suffisait, mais ce peu de chose était si cordialement offert, que je n'y songe jamais sans plaisir et sans reconnaissance. Un autre manoir nous était aussi ouvert, et si nous étions là plus proches du monde, cette différence disparaissait par la ressemblance de l'accueil. Grenoble, Chalais, Voreppe, ont laissé dans ma mémoire un souvenir qui ne s'efface point : je n'y ai point rencontré, comme à Nancy, un frère de Saint-Beaussant ; mais mille choses ont donné à cette seconde fondation un caractère qui n'a pas cessé de me ravir et d'y faire habiter ma pensée.

CHAPITRE X

Révolution de 1848. — Élection à l'Assemblée constituante. — Retraite de l'Assemblée.

L'année 1845 et les deux suivantes s'écoulèrent sans incident remarquable ; je continuai mes prédications à Paris et en province. Lyon, Liége et Toulon m'entendirent successivement. Rien en apparence ne faisait pressentir la nouvelle révolution qui se préparait dans les profondeurs de la société. Mais ce n'était pas en vain que la monarchie avait été ébranlée en 1830, ce n'était pas en vain non plus que la bourgeoisie victorieuse avait méconnu la loi de son triomphe en renfermant la liberté civile, politique et religieuse, dans le cadre étroit de l'esprit et des institutions de 1814. Ses préjugés, ses passions et ses erreurs n'avaient point fléchi, et elle n'avait pas rencontré dans le roi sorti de son sein un génie capable de la porter plus haut qu'elle-même. Aucune brèche n'avait été faite à la centralisation administrative, aucune ouverture laissée à l'esprit d'association, aucune part accor-

dée aux pères de famille dans l'éducation de leurs enfants ; la Chambre des pairs, en perdant l'hérédité, avait perdu le principe de son indépendance, et la seconde Chambre n'était que le résultat du vote de trois cent mille citoyens sur trente-quatre millions d'hommes qui composaient la nation. La tribune et la presse avaient continué d'être le seul foyer de la vie publique, foyer qui absorbait tout et auquel ni les provinces, ni la magistrature, ni l'armée, ni l'Église, ni la royauté, ne pouvaient ensemble ou séparément opposer aucun contre-poids. Mélange incroyable de despotisme et d'anarchie, la France s'avançait ainsi entre deux périls dont la profondeur lui échappait ; elle pouvait d'un moment à l'autre devenir une république confuse ou la proie tranquille d'une seule intelligence et d'une seule volonté.

Ce fut la république qui l'emporta la première. Cette forme de gouvernement, quand elle est dans les mœurs, n'a rien en soi de contraire aux lois de la nature ou de la religion ; elle suppose même plus de vertus dans le peuple, parce qu'elle ne saurait subsister que par un grand dévouement à la chose publique et par un grand désintéressement dans ceux qui remplissent les hautes charges. Mais, quand la république n'est pas l'état naturel d'une nation, elle n'est guère qu'une transition à un autre état ; elle ne trouve pour la servir et la représenter ni consuls, ni sénat, ni chefs d'armée, ni comices vraiment populaires, et le

respect lui faisant défaut avec l'autorité, il n'est besoin que d'une intrigue ou d'une conspiration pour la faire retomber dans le néant. Rome mit cinq siècles pour arriver de Brutus à César ; les républiques dont je parle n'ont pas de Brutus, et il faut beaucoup moins qu'un César pour en être l'héritier.

Quoi qu'il en soit, la royauté de Louis-Philippe tomba au 24 février 1848, comme celle de Charles X était tombée au 29 juillet 1830. Il était difficile de savoir ce qu'il y avait à faire, parce qu'il était difficile de comprendre où était le salut. Rétablir une monarchie tempérée après les deux terribles chutes de 1830 et 1848, n'était pas possible ; fonder la république dans un pays gouverné depuis treize à quatorze siècles par des rois, paraissait impossible aussi ; mais il y avait cette différence entre les deux situations, c'est que la monarchie venait de tomber et que la république était debout. Or ce qui est debout a une chance de plus pour vivre que ce qui est à terre, et encore qu'on n'eût pas l'espérance d'asseoir à jamais le nouveau régime, on pouvait du moins l'étayer franchement comme un abri et s'en servir aussi franchement pour donner à la France quelques-unes des institutions dont l'absence avait très-évidemment causé la ruine de deux trônes et de deux dynasties. C'était la pensée de M. de Tocqueville. Il n'était pas républicain ; mais la ruine de la République, et surtout sa ruine immédiate, ne lui laissait entrevoir que l'avéne-

ment du pouvoir absolu. Il fallait choisir entre ces deux extrémités, et il n'y avait d'habiles politiques que ceux qui allaient travailler pour l'un ou pour l'autre. Le reste était illusion. Il est facile aujourd'hui de le voir; mais peu le voyaient alors, et on peut dire que la meilleure partie des esprits suivait de loin le fantôme qui leur montrait le retour de la monarchie tempérée au terme de la république. Pour les uns, c'étaient les Bourbons, pour les autres, c'étaient les d'Orléans; pour les plus avisés, c'était la réconciliation des deux grandes branches de la maison capétienne. Mais ces deux branches ne virent pas que leur séparation avait fait leur faiblesse, ou, si elles le virent, elles n'eurent pas le courage de se rapprocher, et l'étoile des Capets ne put reprendre à l'horizon politique l'éclat de sa lumière et l'ascendant de son unité.

J'étais moi-même fort incertain. Partisan, depuis ma jeunesse, de la monarchie parlementaire, j'avais borné tous mes vœux et toutes mes espérances à la voir fondée parmi nous; je ne haïssais ni la maison de Bourbon ni la maison d'Orléans et n'avais considéré en elles que les chances qu'elles présentaient à l'avenir libéral du pays, prêt à soutenir les premiers si la Charte de 1814 leur avait été chère, prêt à soutenir les seconds si la Charte de 1830 avait reçu d'eux ses développements naturels. En supposant ces deux grandes maisons rapprochées pour donner enfin à la France une monarchie solidement assise sur des institutions

qui ne fussent pas contradictoires à elles-mêmes, personne ne leur eût été plus dévoué que moi. Mais tout cela n'était qu'un rêve dans le présent comme dans le passé. Homme de principes, jamais homme de parti, les choses et non les personnes avaient toujours conduit ma pensée; or, s'il est aisé de suivre un parti là où il va, il est difficile de suivre des principes quand on ne voit plus clairement où est leur application. Libéral et parlementaire, je me comprenais très-bien; républicain, je ne me comprenais pas de même. Et cependant il fallait se décider. Pendant que je délibérais avec moi-même, M. l'abbé Maret et Frédéric Ozanam frappèrent à ma porte; ils venaient me dire que le trouble et l'incertitude régnaient parmi les catholiques; que les points de ralliement disparaissaient dans une confusion qui pouvait devenir irremédiable, nous rendre hostile le régime nouveau et nous ôter les chances d'obtenir de lui les libertés que le gouvernement antérieur nous avait obstinément refusées. « La république, disaient-ils, est bien disposée pour nous; nous n'avons à lui reprocher aucun des actes d'irréligion et de barbarie qui ont signalé la révolution de 1830. Elle croit, elle espère en nous; faut-il la décourager? Que faire, d'ailleurs? et à quel autre parti se rattacher? Qu'y a-t-il devant nous, sinon des ruines, et qu'est-ce que la république, sinon le gouvernement naturel d'une société quand elle a perdu toutes ses ancres et toutes ses traditions? »

Mes deux interlocuteurs ajoutaient à ces raisons de circonstances d'autres vues plus hautes et plus générales puisées dans l'avenir de la société européenne et dans l'impuissance où était la monarchie d'y retrouver jamais des principes de solidité. Je n'allais pas de ce côté aussi loin qu'eux ; la monarchie tempérée me paraissait toujours, malgré ses fautes, le plus souhaitable des gouvernements, et je ne voyais dans la république qu'une nécessité du moment, qu'il fallait accepter avec sincérité jusqu'à ce que les choses et les idées eussent pris naturellement un autre cours. Cette divergence était grave et ne permettait guère un travail commun sous un même drapeau. Cependant le péril pressait, et il fallait s'abdiquer dans un moment aussi solennel, ou bien élever franchement sa bannière et apporter à la société ébranlée jusque dans ses fondements le concours de lumières et de forces dont chacun pouvait disposer. Jusque-là, dans tous les événements publics, je m'étais nettement posé ; devais-je, parce que les difficultés étaient plus sérieuses, me rejeter dans l'égoïsme d'un lâche silence. Je pouvais me dire, il est vrai, que j'étais religieux et me cacher sous mon froc comme derrière un bouclier ; mais j'étais religieux militant, prédicateur, écrivain, environné d'une sympathie qui me créait des devoirs autres que ceux d'un Trappiste ou d'un Chartreux. Ces considérations pesaient sur ma conscience. Appelé par des voix amies à me prononcer, pressé par elles, je cédai enfin à l'empire

des événements, et quoiqu'il me répugnât de rentrer dans la carrière de journaliste, j'arborai, avec ceux qui s'étaient offerts à moi, un drapeau où la religion, la république et la liberté s'entrelaçaient dans les mêmes plis. Nous pûmes croire un moment qu'il serait suivi ; M. de Montalembert ne refusait pas d'écrire avec nous et il en exprima même le vœu ; le journal *l'Univers*, qui avait été pendant les dernières années l'organe principal des catholiques libéraux, parla quelque temps comme *l'Ère nouvelle;* un pressentiment général semblait avertir tous les esprits qu'au delà de la république il y avait un abîme, et sans doute si elle eût eu de meilleurs chefs, sa destinée eût été tout autre qu'elle ne fut. Son sort allait dépendre de sa conduite en face de l'Assemblée constituante que le suffrage universel se préparait à lui donner pour représentant.

Sept ou huit colléges électoraux me portèrent, sans que j'eusse sollicité leurs suffrages. A Paris même, le comité de mon arrondissement électoral me fit demander de paraître dans deux réunions publiques pour y répondre aux questions qui me seraient adressées au sujet de ma candidature admise par les uns, rejetée par les autres. Je parus en effet au grand amphithéâtre de l'École de Médecine et dans la grande salle de la Sorbonne, et dans l'une et l'autre de ces assemblées, je déclarai franchement que je n'étais pas un républicain de la veille, selon le langage du temps, mais un simple républicain du lendemain. Mon succès

fut très-grand à l'École de Médecine; on l'empêcha de se renouveler à la Sorbonne par des cris et un tumulte venus du dehors. J'obtins un grand nombre de suffrages dans les divers colléges où mon nom avait été produit; mais ce fut Marseille à qui je dus l'honneur de siéger comme constituant. Je m'assis à l'extrémité supérieure de la première travée de gauche. C'était une faute assurément, car j'étais un républicain trop jeune encore pour prendre une place aussi tranchée, et la république était trop jeune elle-même pour que je lui donnasse un gage aussi éclatant de mon adhésion.

Ce qu'est la personne du prince dans une monarchie, l'Assemblée nationale l'est dans une république. C'est le respect et l'amour du sénat romain qui avaient fait la Rome républicaine; comme c'est le respect et l'amour du parlement d'Angleterre qui ont fait la liberté britannique. Le jour donc où la France vit siéger son Assemblée nationale librement élue par le suffrage universel, les républicains plus que les autres eussent dû comprendre que le salut de leur œuvre résidait dans la majesté souveraine de ce grand corps, dans le calme de ses délibérations et dans sa royale inviolabilité. Il n'en fut pas ainsi. Dès le 15 mai 1848, quelques jours seulement après l'inauguration solennelle de la Constituante, une multitude aveugle envahit la salle de ses réunions et nous demeurâmes trois heures sans défense contre l'opprobre d'un spectacle où le sang ne fut pas versé, où le péril peut-être n'était pas grand,

mais où l'honneur eut d'autant plus à souffrir. Le peuple, si c'était le peuple, avait outragé ses représentants sans autre but que de leur faire entendre qu'ils étaient à sa merci. Il n'avait pas coiffé l'Assemblée d'un bonnet rouge comme la tête sacrée de Louis XVI, mais il lui avait ôté sa couronne, et il s'était ôté à lui-même, qu'il fût le peuple ou qu'il ne le fût pas, sa propre dignité. Pendant ces longues heures je n'eus qu'une seule pensée qui se reproduisait à toute minute sous cette forme monotone et implacable : la république est perdue.

Je ne pouvais plus, sous l'empire de cette conviction, demeurer à la place que j'avais choisie, et je ne pouvais pas davantage en prendre une autre, car une autre m'eût rapproché du parti monarchique, ou m'eût laissé dans les liens de la solidarité républicaine. La force des choses m'ordonnait donc d'abdiquer, quelque dure qu'en fût la résolution. Jamais, à aucune époque, la faveur populaire n'avait été plus visible autour de moi ; j'allais nécessairement la perdre en très-grande partie : on devait m'accuser d'inconséquence, d'inhabileté politique et même de manque de courage ; mais je trouvais dans ma conscience une compensation à cette chute. Il faut savoir descendre devant les hommes pour s'élever devant Dieu.

Quelques semaines après avoir envoyé ma démission à l'Assemblée, je quittai pareillement *l'Ère nouvelle*, dont je laissais la direction à M. l'abbé Maret.

CHAPITRE XI

Troisième fondation à Flavigny de Bourgogne.
Quatrième fondation à Paris.
Loi sur la liberté d'enseignement. — Coup d'État de 1851.

Je me retrouvais avec mes occupations ordinaires, ou plutôt, je ne les avais jamais interrompues. Deux jours après le 24 février 1848 j'étais remonté dans la chaire de Notre-Dame et, si ma mémoire ne me trompe, c'est la seule fois où j'y fus applaudi malgré la sainteté du lieu. Une partie de l'hiver qui suivit fut consacré à la cathédrale de Dijon, où je fus heureusement entouré des amis et des souvenirs de ma jeunesse. J'y revis ces beaux clochers qu'admirait Henri IV; ces rues larges et propres relevées par un grand nombre d'hôtels des seizième et dix-septième siècles; la tour et le palais des ducs de Bourgogne; le parc dessiné par Le Nôtre sur les ordres du prince de Condé, et cette magnifique ceinture de montagnes et de collines où la vigne de Bourgogne commence à étendre ses pampres généreux. Ce spectacle m'a tou-

jours touché, et nulle part je ne respire un air qui me fasse mieux sentir ce que c'est que la patrie. A quinze lieues de Dijon, vers le nord-ouest, sur une hauteur au pied de laquelle se rencontrent plusieurs vallées et d'où l'on découvre ce sommet de l'ancienne Alise, dernier boulevard de la liberté des Gaules s'élève comme sur un promontoire, la petite ville de Flavigny. Flavigny possédait autrefois une abbaye de Bénédictins, une collégiale de chanoines, un château seigneurial, et le parlement de Bourgogne y avait siégé au temps de la Ligue. Toute cette splendeur n'existait plus. L'Église abbatiale avait été détruite, la collégiale changée en paroisse et le château s'était transformé en un simple pensionnat d'Ursulines. Entre ces restes d'une gloire éteinte, on découvrait sur une longue terrasse un bâtiment modeste qui avait servi autrefois de petit séminaire au diocèse de Dijon. Quelques ecclésiastiques de ce diocèse, sensibles aux souvenirs de leur jeunesse, l'avaient pieusement racheté et attendaient l'occasion de le consacrer de nouveau à un but religieux. Ils vinrent me l'offrir, et après en avoir conféré avec Mgr Rivet, évêque de Dijon, je le reçus d'eux à des conditions honorables pour leur désintéressement. Dès 1845 notre couvent de Chalais avait été érigé en noviciat, et j'avais cessé d'envoyer à Bosco les postulants qui se présentaient pour entrer dans notre ordre. Nous n'y laissâmes que les restes du pauvre frère Piel, l'un de mes pre-

miers compagnons que nous avions perdu dès la fin de l'année 1842. Quoique le climat de Flavigny fût assez rude, il l'était moins que celui de Chalais, et j'y transportai nos jeunes novices, en réservant la montagne du Dauphiné pour être le séjour de nos étudiants.

Les commencements de Flavigny furent très-pauvres. Je me rappelle que dans les premiers jours il n'y avait que sept chaises dans toute la maison ; chacun portait la sienne parout où il allait, de la cellule au réfectoire, du réfectoire à la salle de récréation et ainsi du reste. Mais cet état de détresse ne dura pas. Un comité d'ecclésiastiques et de laïques se forma à Dijon sous la présidence de l'évêque pour nous assurer quelques ressources, et pendant plusieurs années en effet, nous lui dûmes une charité que nous n'avions point encore rencontrée sous cette forme.

Jusque-là cependant Paris nous était resté fermé. En 1845, j'avais essayé d'y fonder une résidence où je demeurai six mois avec un seul religieux. Nous avions loué à cet effet une petite maison non loin du séminaire de Saint-Sulpice. Cet essai fut abandonné par l'impuissance de suffire aux nécessités d'une fondation dans la capitale. Mais la Providence y pourvut en une manière que nous n'attendions pas. Mgr Affre, avant de mourir glorieusement sur les barricades, avait eu la pensée de créer dans l'ancien couvent des Carmes, là même où avaient eu lieu les massacres du

2 septembre 1792, une école de hautes études ecclésiastiques en même temps qu'un corps de prêtres auxiliaires pour en desservir l'église. Après sa mort, Mgr Sibour, son successeur, m'offrit l'église avec une partie du couvent. C'était, il est vrai, une position précaire, assurée seulement par des baux susceptibles de renouvellement; mais comme il y avait pour l'archevêché de Paris une obligation de conscience d'avoir là un corps de prêtres ou de religieux, j'acceptai les offres de Mgr Sibour et je pris possession le 15 octobre 1849.

On touchait alors à l'un des plus grands événements politiques et religieux qui se fût réalisé depuis l'édit de Nantes. La révolution de 1848 avait enfin éclairé une notable portion de la bourgeoise française et elle avait entendu que trois cent mille hommes d'esprit ne suffisent pas pour gouverner une nation de 34 millions d'hommes, si elle n'est pas préparée d'en haut par des lois qui s'imposent à la conscience et y créent, avec le respect de Dieu, le respect de l'homme lui-même. Cette lumière était tardive, mais elle s'était faite et elle permit à M. le comte de Falloux, ministre de l'instruction publique et des cultes, de présenter à l'Assemblée législative un projet de loi sur la liberté d'enseignement, élaboré par une commission qu'il avait nommée lui-même et qui révélait, par sa composition seule, le progrès des esprits. On y voyait M. de Montalembert à côté de

M. Cousin, M. l'abbé Dupanloup à côté de M. Thiers, M. Laurentie en face de M. Dubois, les noms catholiques mêlés aux noms universitaires, et tout un ensemble d'hommes honorables, mais rapprochés de loin, et qui indiquait que la raison, la logique et l'équité allaient enfin traiter cette suprême question. En effet, tous ces hommes si divers d'origine et de croyance, parvinrent à s'entendre sur le principe et le mode de la liberté d'enseignement, sans même excepter de son bénéfice les ordres religieux, et la loi fut adoptée le 15 mars 1850, à une grande majorité, après que la France eût gémi quarante ans sous le monopole d'une institution laïque. Il avait fallu trois révolutions pour briser cette servitude, comme au seizième siècle il avait fallu trente-six ans de guerres civiles et religieuses pour arriver à l'édit de tolérance et de pacification, qui fut la gloire de Henri IV, encore plus que ses victoires. La loi sur la liberté de l'enseignement a été l'édit de Nantes du dix-neuvième siècle. Elle a mis fin à la plus dure oppression des consciences, établi une lutte légitime entre tous ceux qui se consacrent au sublime ministère de l'éducation et de l'enseignement, et donné à tous ceux qui ont une foi sincère, le moyen de la transmettre saine et sauve à leur postérité. La foi n'est pas un sentiment dénué d'expansion, une sorte de trésor occulte et avare qu'on garde pour soi dans le secret de son cœur. C'est, au contraire, tout ensemble, le plus profond et le plus

communicatif des sentiments de l'homme. Le repousser en lui, en déshériter ses enfants, le contraindre même à les vouer à une incroyance précoce ; n'est-ce pas un supplice contre nature qui surpasse tous ceux que les tyrans ont inventés contre leurs victimes? Et lorsqu'on vient à réfléchir que ce supplice était infligé dans un pays catholique aux familles chrétiennes, on ne peut qu'admirer la patience inexplicable d'un si grand peuple et admirer aussi cette main de Dieu qui fit choir successivement trois dynasties, pour amener enfin M. Thiers à défendre, du haut de la tribune, cette liberté qu'il nous avait refusée en disant autrefois : « L'éducation c'est l'empire. »

Oui, c'est l'empire : mais lorsque le monopole n'existe plus, lorsque la concurrence est ouverte entre tous, croyants et incroyants, c'est l'empire donné au plus digne, au plus dévoué, et, puisqu'il faut toujours qu'il y ait lutte ici-bas entre le bien et le mal, entre l'erreur et la vérité, quoi de plus juste que de leur dire: Combattez et règne qui peut! Comme l'édit de Nantes fut pendant un siècle l'honneur de la France et le principe fécond de l'élévation intellectuelle et morale de son Église, ainsi la loi sur la liberté d'enseignement sera-t-elle la borne sacrée où nos dissentiments, au lieu de se résoudre en haines et en oppression, ne se livreront plus qu'une guerre légitime, d'où sortira le progrès naturel de la société. Si une main téméraire, quelque puissante qu'elle fût, osait un jour toucher

à cette borne plantée d'un commun accord au milieu de nos discordes et de nos révolutions, qu'elle sache bien que Louis XIV, dans toute sa gloire, n'a révoqué l'édit de Nantes qu'en déshonorant son règne, en préparant le dix-huitième siècle et la ruine de sa maison. Il y a des points dans l'histoire des peuples qu'on ne doit plus remuer ; l'édit de Nantes en était un, la loi sur la liberté d'enseignement en est un autre.

Si maintenant je jette un regard en arrière, de 1830 à 1850, je verrai un spectacle bien digne d'être médité. Qu'avions-nous voulu dans *l'Avenir?* Ces choses principales : la liberté d'enseignement, le rétablissement des ordres religieux, la tenue des conciles provinciaux et enfin la réconciliation de l'Église de France avec ce qu'il y avait de sincère et de généreux parmi ses ennemis. Or toutes ces conquêtes étaient alors assurées et elles subsistent encore aujourd'hui malgré les fautes sans nombre et le retour de beaucoup de catholiques aux doctrines les plus extrêmes. Le rapprochement qui avait eu lieu n'est pas détruit et l'on entend encore tous les jours la cause de la papauté romaine éloquemment soutenue par des voix qu'on n'avait pas coutume de rencontrer en de semblables occasions. M. de la Mennais était encore vivant, et, de son banc à l'Assemblée législative, il put voir le succès des vœux qu'il avait formés et des doctrines dont il avait été le premier propagateur ; mais ce qui était pour tous une joie, n'était pour lui qu'une amertume, sem-

blable au triomphateur descendu volontairement de son char avant d'atteindre le Capitole, et le regardant de loin s'avancer vide et inanimé entre les trophées de la victoire et les acclamations du peuple. Je ne sais si personne fit alors ce rapprochement, mais jamais la chute de mon infortuné maître, ne me parut plus profonde et porter plus visiblement le sceau de ce que l'Écriture appelle la seconde mort. Qu'eût-il fallu à M. de la Mennais pour être des nôtres en ce temps-là ? Un peu de patience, du silence et de la foi, l'acceptation de sa première chute et, au-dessous de ces sentiments divins, une fidélité naturelle à ses amis.

Un autre événement ne tarda pas à se produire. Le 2 décembre 1851, la république cessa d'être, et un nouvel empire commença. Je compris que dans ma pensée, dans mon langage, dans mon passé, dans ce qui me restait d'avenir, j'étais aussi une liberté et que mon heure était venue de disparaître avec les autres. Beaucoup de catholiques suivirent une autre ligne et, se séparant de tout ce qu'ils avaient dit et fait, se jetèrent avec ardeur au-devant du pouvoir absolu. Ce schisme que je ne veux point appeler ici une apostasie a toujours été pour moi un grand mystère et une grande douleur : l'histoire dira quelle en fut la récompense.

CHAPITRE XII

Création du Tiers-Ordre enseignant de Saint-Dominique
Cinquième fondation à Toulouse.
Conférences de Toulouse. — École de Sorèze.

. . . .

. . . .

FIN

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH. 1.